



Le groupe Sonatrach réceptionne le premier remorqueur fabriqué localement

P.2



LES MEMBRES DU RÉSEAU PROPAGEAIENT DES FAKE NEWS ET RECEVAIENT DES FONDS DE L'ÉTRANGER

Les pourvoyeurs d'Algérie Part décapités

P.3

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 8 JANVIER 2023 // N°468 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

LES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DU TRÉSOR PUBLIC

Douanes et Justice coordonnent sur les contentieux des saisies

Lire en page 3



CHAN 2023

MADJID BOUGHERRA, ENTRAÎNEUR NATIONAL DES A' «Le match face au Ghana nous permettra d'entrer dans le vif du sujet»



ORAN/CHAN 2023

Dix circuits touristiques réservés aux participants

● Fiche pays : Algérie

Lire en page 3



L'ENTREPRISE DÉMENT TOUTE RUPTURE DE LA PRODUCTION DE LAIT

Qui en veut à Soummam ?

P.3

REVALORISATION DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

Près de deux millions de personnes en bénéficient

P.6



SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

L'institutionnel et l'associatif font cause commune

P.4



CONFIDENTIEL

MINISTÈRE DU TRAVAIL : DÉCLARATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES AVANT LE 31 MARS

Le Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale a rappelé, hier, dans un communiqué rendu public, que les organisations syndicales, sont astreintes à présenter, à leurs employeurs et l'autorité administrative compétente, un état actualisé de leur représentativité avant le 31 mars



de l'année en cours, conformément aux dispositions de la loi 90-14. Les informations requises doivent être fournies aux parties destinataires via la plateforme numérique : tamthiliya.mtess.gov.dz. Les organisations syndicales patronales ou des salariés, non encore inscrites sur cette plateforme, sont invitées à se rapprocher «personnellement de

la sous-direction du dialogue social à la direction des Relations du Travail pour recevoir ces paramètres, ou déléguer, par écrit, leur représentant pour les recevoir, accompagnés du sceau de l'organisation syndicale concernée et d'une carte d'identité nationale, et ce, avant le 31 janvier 2023 », précise la même source.

LES TIRAILLEURS SÉNÉGALAIS POURRONT TOUCHER LE MINIMUM VIEILLESSE EN DEHORS DE LA FRANCE

QU'EN SERA-T-IL DES TIRAILLEURS ALGÉRIENS ?

Les vétérans de l'armée française ayant servi dans les corps des tirailleurs sénégalais pourront désormais toucher les aides sans résider sur le territoire français. Des tirailleurs sénégalais ayant servi dans l'armée française vont pouvoir toucher leur minimum vieillesse sans être forcés de résider en France, rapporte franceinfo. Ils devaient auparavant passer au moins six mois de l'année sur le territoire pour avoir droit à ces aides. Une vingtaine de dossiers ont d'ores et déjà été validés par le ministère des Solidarités, certains sont nés au Sénégal, d'autres en Mauritanie ou au Mali. Une victoire pour les associations de défense des anciens combattants. Le chemin est néanmoins encore long, puisque cette mesure ne concerne que le minimum vieillesse, de 950 euros. L'Association pour la mémoire des tirailleurs

sénégalais entend encore se battre pour que les vétérans puissent toucher la pension d'invalidité dans leur pays d'origine. Les derniers tirailleurs sénégalais pourront rentrer définitivement dans leur pays d'origine tout en touchant leur minimum vieillesse

Jusqu'alors, ils avaient l'obligation de séjourner au moins 6 mois sur le territoire français, sous peine de se voir retirer leurs pensions.

FAUTE AVOUÉE EST À MOITIÉ PARDONNÉE : LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS RETIRE SA PLAINTE CONTRE L'ÉCRIVAIN FRANÇAIS MICHEL HOUELLEBECQ

Le recteur de la Grande Mosquée de Paris Chems-Eddine Hafiz a confirmé « renoncer aux poursuites judiciaires » à l'encontre de Michel Houellebecq qui a tenu des propos polémiques envers l'Islam et les musulmans qu'il traite de « voleurs » et d'"agresseurs" et "incitation à la haine et à la violence". Le recteur de la Grande Mosquée de Paris avait annoncé jeudi dernier avoir déposé plainte contre Michel Houellebecq pour « provocation à la haine contre les musulmans », selon le JDD. Dénonçant des

LE GROUPE SONATRACH RÉCEPTIONNE LE PREMIER REMORQUEUR FABRIQUÉ LOCALEMENT

L'entreprise publique mixte de construction et de réparation navale Ecorep-Piriou a livré le premier remorqueur, fabriqué localement, à la Société d'exploitation des terminaux marins à hydrocarbures (STH), une filiale du groupe Sonatrach.

Long de 14 mètres, le navire a été réalisé dans sa totalité par une équipe algérienne, formée dans le métier de la construction navale en acier, selon des déclarations précédentes du DG de Ecorep-Piriou, Hamid Benderradji. Ce samedi, trois ministres, en l'occurrence le ministre de l'Industrie, celui des Transports et celui de l'Énergie et des Mines, ont assisté à une céré-



monie au chantier naval de Ben Haroun (wilaya de Tipaza) lors de laquelle ce navire de taille moyenne a été livré officiellement. Dans une déclaration en marge de la cérémonie, le ministre de l'Industrie, Ahmed Zeghdar, a souligné que le gouver-

nement souhaite baisser la facture des importations en encourageant ce genre d'industries. Pour rappel, deux autres remorqueurs sont en construction. Ils seront livrés respectivement à la fin du premier et du deuxième trimestre de l'année en cours.

LES CAHIERS DES ENFANTS MORTS DANS UN ACCIDENT À BATNA ENCORE SUR LE LIEU DU DRAME

Un horrible accident de la route a fait ce vendredi huit (8) morts à Batna. Il s'agit d'un père, d'une mère, d'une belle-sœur et de cinq (5) enfants. Sur le lieu du drame où huit membres d'une même famille ont rendu l'âme suite à une collision entre la voiture les transportant et un camion semi-remorque, cahiers et livres des enfants scolarisés sont tou-

jours sur place. Les accidents de la route continuent de tuer pratiquement au quotidien sur nos routes d'où la vigilance et la prudence doivent être de mise pour stopper les carnages, dont des familles entières sont décimées à défaut de respecter le code de la route, vitesse excessive, dépassements dangereux et autres facteurs.

ABDOU SEMMAR : SES PRINCIPAUX POURVOYEURS ET COLLABORATEURS ARRÊTÉS

Des membres du réseau criminel subversif collaborant avec le site électronique "Algérie Part" ont avoué avoir reçu des fonds du propriétaire du site Abdou Semmar et de ses partenaires, en échange de la publication de fake news à l'effet de déstabiliser le pays, d'attenter aux institutions de l'Etat et de divulguer des rapports administratifs au profit d'agendas hostiles à l'Algérie. Dans des aveux filmés et diffusés, vendredi, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), les mis en cause ont avoué être impliqués dans une affaire de constitution d'un réseau criminel subversif visant à attenter aux institutions de l'Etat en collaborant avec le site électronique hostile "Algérie Part", appartenant à Abdou Semmar qui est établi en France, et

ce, à travers "la publication de fake news et la divulgation de rapports administratifs à la solde d'agendas étrangers hostiles et opportunistes ciblant par tous les moyens les intérêts de l'Algérie". Ce réseau est composé de 16 membres, des individus qui ont été arrêtés alors que d'autres se trouvent toujours en état de fuite en dehors du pays.

Sur les faits de l'affaire, le principal accusé, bras droit de Abdou Semmar, répondant aux initiales (S.L.) a affirmé que les faits remontaient à 2015 au moment où il a créé un compte sur Facebook dans le but de "recevoir des informations au nom de Algérie Part, en contrepartie desquelles il percevait 1500 euros en sa qualité d'administrateur de la page".

gnant a finalement fait marche arrière. Après avoir pris connaissance des modifications apportées par Michel Houellebecq concernant ses « propos » controversés, et de l'expression de ses regrets, la Grande Mosquée de Paris a décidé « de renoncer en cet état aux poursuites judiciaires à son encontre ». Néanmoins, le président de l'Union des mosquées de France, Mohammed Moussaoui, a réaffirmé son intention de porter plainte, précisant à l'Agence France-Presse envisager un dépôt lundi.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

PUBLICITÉ :
S'ADRESSER À L'AGENCE
NATIONALE DE
COMMUNICATION D'ÉDITION
ET DE LA PUBLICITÉ (ANEP)

Alger : 1, avenue Pasteur

Tel : (021) 71.16.64 -

(021)73.71.28

Fax : (021) 73.95.59 -

(021)73.99.19

Mail :

agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz



LES OUTILS POUR LUTTER CONTRE LE CRIME ÉCONOMIQUE ET PRÉSERVER LES INTÉRÊTS DU TRÉSOR PUBLIC

Douanes et Justice coordonnent sur les contentieux

Les voyageurs se sont souvent plaints de leurs marchandises saisies, quand c'est le cas, et de la lourdeur des procédures douanières pour reprendre leurs biens.

Désormais, c'est chose (presque) réglée après la rencontre nationale organisée, hier à Alger, et consacrée essentiellement à l'examen des contentieux douaniers dans leur volet relatif à la poursuite judiciaire et à l'application des décisions de justice.

Un des points noirs qui a été évoqué très souvent par les douaniers mêmes, c'était les marchandises saisies au niveau des ports et des aéroports.

Des solutions efficaces aux contentieux souvent posés par les marchandises saisies seront trouvées, souci découlant parfois de l'activité sur le terrain des deux dispositifs en matière de règlement des contentieux douaniers.

Le ministre des Finances a déclaré lors de la réunion que le but était de "hisser la coordination au niveau escompté par le développement de la coordination et de la coopération entre les Douanes et le secteur de la Justice ».

Le ministre a concentré son

propos sur la coopération établie entre le secteur de la justice et la Direction générale des douanes, ainsi que le rôle des Douanes algériennes et leurs efforts en matière de protection de l'économie nationale contre les différents types de crimes. La coordination permanente entre Douanes et Justice devrait aboutir à une meilleure coordination, et partant, une lutte plus efficace contre le crime économique afin de préserver les intérêts du Trésor public.

La rencontre d'hier a porté sur des questions liées à la drogue et aux substances psychotropes et à la problématique de la prise en charge des objets saisis et du recouvrement en général.

De ce fait, "des solutions seront trouvées pour régler toutes les affaires en suspens au niveau des juridictions (tribunaux de première instance, cours, Cour suprême)", assurent les responsables douaniers.

I.M.Amine



LES MEMBRES DU RÉSEAU PROPAGEAIENT LES FAKE NEWS ET RECEVAIENT DES FONDS DE L'ÉTRANGER

Les pourvoyeurs d'Algérie Part décapités

Des membres du réseau criminel subversif collaborant avec le site électronique "Algérie Part" ont avoué avoir reçu des fonds du propriétaire du site Abdou Semmar et de ses partenaires, en échange de la publication de fake news à l'effet de déstabiliser le pays, d'attenter aux institutions de l'Etat et de divulguer des rapports administratifs au profit d'agendas hostiles à l'Algérie.

Dans des aveux filmés et diffusés, vendredi, par la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), les mis en cause ont avoué être impliqués dans une affaire de constitution d'un réseau criminel subversif visant à attenter aux institutions de l'Etat en collaborant avec le site électronique hostile "Algérie Part", appartenant à Abdou Semmar qui est établi en France, et ce, à travers "la publication de fake news et la divulgation de rapports administratifs à la solde d'agendas étrangers hostiles et opportunistes ciblant par tous les moyens les intérêts de l'Algérie". Ce réseau est composé de 16 membres, des individus qui ont été arrêtés alors que d'autres se trouvent toujours en état de fuite en dehors du pays.

Sur les faits de l'affaire, le principal accusé, bras droit de Abdou Semmar, répondant aux initiales (S.L.) a affirmé que les faits remontaient à 2015 au moment où il a créé un compte sur Facebook dans le but de "recevoir des informations au nom de +Algérie Part+, en contrepartie desquelles il perçoit 1500 euros en sa qualité d'administrateur de la page".

Il a fait savoir, à ce propos, qu'il avait l'habitude de rencontrer "Amir Dz", et Abdelwahab Boukazouha, réfugié en France, ainsi que Hichem Aboud, qui "venait souvent chez Abdou Semmar".

Le concerné a également fourni d'autres détails sur la gestion de cette page, en plus d'un autre compte sous le pseudonyme "Samantha", indiquant que c'était l'ami d'Abdou Semmar, appelé Merouan Boudiab, qui se chargeait de cette tâche



au début. Dans le but de mettre en œuvre son plan, Abdou Semmar a fait appel à des fonctionnaires occupant des postes sensibles, qui lui fournissaient de nombreux rapports administratifs falsifiés "afin d'influencer l'opinion publique", en échange de sommes d'argent.

Parmi ceux cités par le principal accusé dans cette affaire, figure Belaayad Jugurtha, qui a fourni à Abdou Semmar "plusieurs informations sur l'aéroport, en tant que représentant de deux sociétés britanniques qui cherchaient à obtenir des marchés auprès de la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA)".

Selon la même source, "le marché obtenu a été annulé après que l'ex-responsable de la SGSIA, Tahar Allache, a envoyé un intermédiaire en vue d'obtenir de l'argent".

De son côté, le mis en cause (S.L.) a indiqué que Abdou Semmar s'offrait une vie de luxe grâce à l'argent qu'il reçoit en contrepartie de ses services "ignobles et destructifs".

Evoquant ses pourvoyeurs à l'intérieur

du pays et à l'étranger, l'accusé a cité l'ancien homme d'affaires, Mahieddine Tahkout, l'ex-PDG de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, et Ayoub Aissiou, ainsi qu'un homme d'affaires établi à Genève, dit Youcef Baadja.

Il a également révélé que "Abdou Semmar a beaucoup collaboré avec le site électronique marocain « Maghreb Intelligence », qui est ostensiblement hostile à l'Algérie", ajoutant qu'il publiait sur ce

site, sous le nom de Ilyes Laribi, toutes les informations qu'il ne souhaitait pas publier sur 'Algérie Part'".

Il a également avoué, dans le même contexte, "avoir reçu, au profit de Abdou Semmar, une somme de 4.000 euros (billets de 500 euros), d'un individu du site Maghreb Intelligence, dénommé Michel".

Parmi les soutiens du propriétaire du site Algérie Part, selon le mis en cause, "François-Aïssa Touazi, fils d'un harki, qui l'a considérablement aidé à faire connaissance avec nombre de personnalités".

La Sûreté nationale a également diffusé une précédente conversation téléphonique entre l'épouse d'Abdeslam Bouchouareb, condamné par contumace, et Abdou Semmar, dans laquelle elle lui a promis de régler tous ses problèmes à condition de retirer un article qu'il avait publié sur le site Maghreb Intelligence. Une autre conversation téléphonique entre lui et Mahieddine Tahkout a également été diffusée.

Dans le même cadre, la DGSN a diffusé aussi les aveux d'un fonctionnaire répondant aux initiales (Z. A.) qui a fourni à Abdou Semmar un dossier relatif à l'affaire dite "scandale Lafarge", ainsi que d'autres dossiers.

I.Med/avec Aps

DES PUBLICATIONS SUR FACEBOOK ANNONCENT LA FERMETURE DES USINES LAITIÈRES

Qui en veut à Soummam ?

Dans un communiqué de presse dont l'Express.dz détient une copie, l'entreprise Soummam dit avoir constaté avec regret la circulation de publications récentes sur les réseaux sociaux, relatives à l'arrêt de la production au niveau des usines Soummam. « Par le présent

communiqué, nous confirmons que ces informations ne relèvent pas de notre communication ». Soummam dit « décliner toute responsabilité concernant le contenu de ces informations et rassure que la situation se normalisera sous peu. Soummam affirme faire

tout le nécessaire pour alimenter le marché en produits Soummam », et remercie ses clients pour leur patience et leur fidélité, tout en donnant les pages Facebook et Instagram crédibles qui sont les canaux internet de l'entreprise.

I. Med

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

L'institutionnel et l'associatif font cause commune

La société civile représente l'épine dorsale à même de concrétiser tout programme éducatif et environnemental. L'Union des femmes algériennes est présente dans toutes les activités et les rencontres internationales sur l'environnement et les affaires sociales. Et est disposée à participer avec force aux programmes élaborés par le ministère pour atteindre les objectifs tracés...



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Samia Moualfi, a supervisé, jeudi dernier à Alger, la cérémonie de signature d'un accord de partenariat avec l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA) en matière de sensibilisation à l'environnement à travers la mise à profit des capacités et du savoir-faire de la femme algérienne dans le renforcement de l'activité environnementale et la réalisation du développement durable. L'accord a été signé au siège du ministère par la directrice générale du Conservatoire national des formations à l'environnement, Malika Bouali, le directeur général de l'Agence nationale des déchets (AND), Karim Ouamane, d'une part, et la présidente de l'UNFA, Noria Hafsi, d'autre part. La ministre a affirmé à cette occasion que le secteur visait par cet accord la femme en tant qu'élément "influent pour le changement vert" car "apte à préparer une génération pour la sensibiliser à l'environnement et faire preuve de responsabilité environnementale afin d'adopter un comportement environnemental positif et durable". Cet accord, poursuit Mme Moualfi, contribuera à la réalisation des objectifs escomptés "au vu du rôle de

la femme dans la réalisation des objectifs durables à travers ses pratiques quotidiennes au sein et en dehors du cadre familial, en sus de son rôle dans la protection de l'environnement et la gestion de ses ressources et la

sensibilisation à la rationalisation de l'exploitation des ressources naturelles et à la lutte contre la pollution". L'accord signé entre dans le cadre de "l'intérêt qu'accorde l'Etat algérien au renforcement de la

place de la femme dans tous les domaines en renforçant sa présence dans les différents programmes aux côtés de l'homme, en exécution du 10^e engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebbou-

ne relatif à la mise en œuvre d'une politique efficace pour la promotion de la femme", a-t-elle dit. Cette initiative se veut un trait d'union entre l'action institutionnelle et celle associative "dans le cadre de l'action participative marquée par la concertation et la coordination entre le ministère et l'Union en tant que société civile". La présidente de l'UNFA a, pour sa part, appelé à "associer la femme dans tous les domaines dont l'environnement, étant l'éducatrice des générations, et à exploiter l'élément féminin en tant qu'énergie humaine considérable dans la réalisation de l'économie et le développement durable". Elle a indiqué que la société civile représente l'épine dorsale à même de concrétiser tout programme éducatif et environnemental, ajoutant que "l'Union est présente dans toutes les activités et les rencontres internationales sur l'environnement et les affaires sociales et est disposée à participer avec force aux programmes élaborés par le ministère pour atteindre les objectifs tracés".

Y. B.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

L'UNIVERSITÉ VEUT S'IMPLIQUER

L'université veut s'impliquer dans le combat contre la corruption. A cet effet, un accord-cadre a été signé, récemment, entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption en vue de développer des programmes conjoints de formation, d'éducation et de recherche dans le domaine de la lutte contre la corruption. Paraphé par le ministre de l'Enseignement supérieur, Kamel Baddari, et la présidente de la HATPLC, Salima Mesrati, l'accord vise à élaborer des politiques et préparer des programmes communs dans le domaine de la prévention et de la lutte contre la corruption à travers la préparation de projets de recherche et l'organisation de forums, d'événements et d'activités scientifiques pour échanger des points de vue sur divers aspects du phénomène. Selon Baddari, «la

convention vise à renforcer le principe de la citoyenneté de l'université, ouvrir davantage celle-ci sur le milieu socioéconomique et réaliser l'éducation pour tous». Il a expliqué que l'accord s'articule autour de trois programmes stratégiques, à savoir la formation supérieure, la recherche scientifique et l'élaboration d'un fonds documentaire relatif au sujet. «Le travail entre les deux parties consistera à combiner leurs actions pour lutter efficacement contre la corruption et chercher les meilleurs voies et moyens pour moraliser la vie publique au double plan social et économique», a-t-il ajouté. «L'objectif de la moralisation se veut stratégique pour l'université», a-t-il affirmé. Baddari a annoncé la mise en place d'un comité mixte ministère-HATPLC pour s'assurer de la mise en œuvre des clauses de l'accord. Pour sa part, Salima Mesrati a mis en avant l'intérêt de la convention et de la démarche afin d'intégrer la recherche scientifique dans l'élaboration d'une stratégie pour moraliser durablement la vie publique et politique. Elle a soutenu qu'on doit bénéficier des recherches et de l'expertise universitaires dans le domaine de la lutte contre la

corruption. Elle a rappelé également que l'autorité après sa promotion d'institution consultative à une institution de surveillance après le récent amendement constitutionnel (2020) veut s'ouvrir vers divers institutions et secteurs qui peuvent contribuer à promouvoir le concept de prévention et de lutte contre la corruption. Selon elle, la signature de l'accord «s'inscrit dans le cadre de la mission qui lui est confiée et qui comporte un aspect pédagogique, la formation et la recherche scientifique». Pour elle, l'accord constitue «une première étape dans le cadre de la valorisation, la promotion des produits de la recherche scientifique universitaire et une opportunité pour bénéficier de l'expertise des universitaires et de produits des laboratoires et centres de recherche à employer et exploiter dans le domaine de la lutte et de la prévention de la corruption». Enfin, Salima Mesrati a annoncé que des conventions de même nature seront signées, prochainement, avec d'autres organismes, citant entre autres le médiateur de la République, l'Observatoire national de la société civile et d'autres secteurs et ministères.

R. N.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'apprentissage de l'anglais, une priorité

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, insiste sur l'importance de la maîtrise de l'anglais et des langues en général. Lors de la séance plénière consacrée aux questions orales à l'APN, il a annoncé le renforcement de l'enseignement des langues afin «d'avoir des étudiants maîtrisant trois langues, y compris la langue maternelle, qui participent à la locomotive de l'économie». L'enseignement de la langue anglaise sera aussi renforcé, selon le ministre, dont l'ambition est d'assurer un taux d'enseignement de 80% des spécialités technologiques et des sciences exactes

dans la langue de Shakespeare. Il a, dans ce sens, réaffirmé que des établissements universitaires commenceront à enseigner des modules, voire des spécialités entières, en anglais, au cours du prochain semestre. Pour cette raison, il a exhorté les professeurs à améliorer leur niveau de connaissance de cette langue jusqu'aux niveaux B2 et C1, notamment à travers la plateforme électronique créée à cet effet pour assurer un enseignement de qualité aux étudiants. Insistant sur l'importance de la maîtrise des nouvelles technologies de communication et d'information, il a annoncé qu'à partir de la prochaine rentrée universi-

taire, «il sera possible de suivre des enseignements à distance afin de permettre une équité et une égalité des chances à tous les étudiants à travers le territoire national». La déclaration vient en réponse à un député quant à l'accès difficile des étudiants du sud du pays aux matières enseignées dans les universités du Nord. Concernant l'introduction de nouvelles spécialités à l'université, Baddari a indiqué que c'est un processus qui intègre différents facteurs visant tous à assurer aux diplômés un «enseignement de qualité afin de permettre leur compétitivité sur le marché du travail» et d'être ainsi, a-t-il relevé,

«des acteurs du développement économique». La prochaine rentrée universitaire «se focalisera sur l'utilisation de l'intelligence artificielle», a souligné le ministre qui a réitéré le soutien de son secteur aux porteurs de projets et aux étudiants innovants. Il a assuré avoir instruit les établissements universitaires «d'accompagner ces étudiants et de leur aménager des espaces, en plus de l'éventuelle annulation des prix symboliques de location de ces derniers». Pour Baddari, «la transformation du savoir en produits commercialisables peut alors advenir».

R.N.

PROMOUVOIR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE

Privilégier le Top-Down

La nouvelle approche repose désormais sur la sélection des projets de recherche par la communauté économique et sociale en fonction des besoins réels pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les différents acteurs économiques...

Les membres des commissions intersectorielles chargées de programmer, coordonner, promouvoir et évaluer les activités de la recherche scientifique et de développement technologique viennent de passer en revue la nouvelle approche de programmation des thèmes des projets de recherche avec les opérateurs économiques visant à répondre aux besoins du citoyen algérien. Dans ce cadre, le Directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique au niveau du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (DGRSDT), Mohamed Bouhicha, a expliqué que l'objectif de cette rencontre est de «sensibiliser les commissions sectorielles à pro-

poser des projets de recherche avec les opérateurs économiques qui reflètent principalement les problèmes qui sont résolus par les équipes de recherche au niveau des universités et des institutions de recherche, où la programmation est une nouvelle approche du haut vers le bas (Top-Down) et non l'inverse». Lors de son examen des détails de la nouvelle approche, le conférencier a indiqué que la DGRSDT a constaté au cours des deux dernières années 2021 et 2022 que «la programmation n'était pas au niveau souhaité, à travers le faible taux d'acceptation (entre 10 à 15%) par rapport aux normes internationales du fait du manque d'homogénéité entre les projets et des exigences réelles des opérateurs économiques». Pour sa part, le directeur des études à la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, Aïssa Mefedjeh, a souligné que cette «réunion de coordination s'inscrit dans le cadre de l'activation des commissions sectorielles paritaires chargées de programmer, évaluer et de financer la recherche scientifique et les activités de développement technologique entre les secteurs». Selon lui, «parmi 10 nouvelles commissions, 6 ont été installées», ajoutant que «ces comités travaillent sur la méthode à suivre pour les activités de recherche, en particulier le développement et l'innovation afin de répondre aux besoins du citoyen». Le même responsable a estimé que ces



tant que «ces comités travaillent sur la méthode à suivre pour les activités de recherche, en particulier le développement et l'innovation afin de répondre aux besoins du citoyen». Le même responsable a estimé que ces

commissions ont des «missions sensibles», car elles portent sur des projets d'Etat, et la nouvelle approche repose désormais sur la sélection des projets de recherche par la communauté économique et sociale en fon-

tion des besoins réels pour résoudre les problèmes auxquels sont confrontés les différents acteurs économiques et les établissements de santé et d'éducation.

Y.B.

Plusieurs wilayas bénéficieront de structures sanitaires

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a révélé, jeudi à Alger, qu'un certain nombre de structures sanitaires de proximité, universitaires et des services d'urgences seront réalisées au niveau des wilayas de Sétif, d'Ilizi, de Touggourt et d'Oran en vue de garantir une meilleure prise en charge aux citoyens à leur lieu de résidence. S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, le ministre a affirmé que la wilaya d'Ilizi "bénéficiera de la réalisation de trois (3) pôles sanitaires, actuellement à l'étude, et ce, en application des instructions des hautes autorités pour mobiliser tous les moyens au service du citoyen sans qu'il se déplace à d'autres wilayas". Concernant le besoin de la wilaya de Sétif d'un hôpital univer-

sitaire, M. Saihi a fait état "d'une étude pour la réalisation d'un nouveau CHU à cette wilaya dans le cadre de "l'élaboration d'une nouvelle cartographie nationale sanitaire qui définira les besoins de chaque région en termes de ressources matérielles et humaines en se basant sur des données démographiques, épidémiologiques, géographiques, environnementales et socioéconomiques, outre les orientations de plan national de l'aménagement du territoire".

"La wilaya de Sétif qui compte quelque deux (2) millions d'habitants, a bénéficié de spécialités médicales supplémentaires, en sus d'un service d'urgences qui entrera bientôt en service et d'autres projets gelés qui seront relancés", a précisé le ministre.

Pour la wilaya de Touggourt, le ministre a mis en avant "la prise en charge des revendications relatives à l'acquisition des ambulances, en attendant de renforcer le parc de la wilaya en véhicules 4x4, un scanner, l'ouverture d'un hôpital pédiatrique et une autre structure de santé d'une capacité de 240 lits qui sera livrée prochain avril". Quant à la wilaya d'Oran, le ministre a rappelé que les

communes d'Ain Turk et Bousfar connaissent une surcharge en pleine saison estivale, ajoutant qu'il a été décidé de doter Aïn Turk d'un service d'urgences alors que Bousfar bénéficiera d'une polyclinique dans le cadre de la cartographie sanitaire d'Oran.

R. N.

Aoun s'entretient avec les ambassadeurs du Qatar et de la Turquie à Alger

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Aoun, a reçu, jeudi dernier, l'ambassadeur du Qatar à Alger, Abdulaziz Ali Al Nâama, avec lequel il a discuté des moyens de renforcement de la coopération bilatérale et des possibilités d'ex-

portation des produits pharmaceutiques algériens vers le Qatar, a indiqué le ministre dans un communiqué. Cette rencontre «s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations algéro-qatariennes» et a permis «d'examiner les potentialités et les opportunités de coopération bilatérale dans le domaine de l'industrie pharmaceutique, en vue de développer le partenariat et promouvoir l'exportation des produits pharmaceutiques vers le Qatar», selon la même source. A cet effet, «il a été convenu de transmettre au ministère de la Santé publique de l'Etat du Qatar la liste des médicaments fabriqués en Algérie, afin de soutenir leur exportation vers le pays frère et ami et présenter le potentiel d'investissement dans le domaine pharmaceutique, mais également encourager et soutenir les opérateurs du domaine». Enfin, les deux parties ont évoqué les possibilités d'investissement à travers la réalisation d'une unité de fabrication de produits pharmaceutiques algéro-qatarienne, ajoute le communiqué. Par ailleurs, Ali Aoun, a reçu l'ambassadrice de la République de Turquie à Alger, Mahinur Ozdemir Gokta, accompagnée d'une délégation du Holding Abdi Brahim conduite par son P-dg, Baris Guven, avec lesquels il a abordé les voies et moyens de développer la coopération dans le secteur, a indiqué hier un communiqué du ministère. Au cours de cette rencontre, qui a eu lieu jeudi dernier au siège du ministère, les discussions ont porté notamment sur «la volonté des laboratoires Abdi Brahim de renforcer les investissements (en Algérie) à travers la production de médicaments à forte valeur ajoutée et leur exportation, notamment vers les marchés africains». L'audience a également porté sur l'appui et l'accompagnement de Abdi Brahim en matière de recherche et de développement au profit de Saidal et de son centre de recherche et de développement, ajoute la même source.

R. N.

Université : certains cours seront dispensés en anglais

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, affirme que la prochaine année universitaire sera celle de la promotion de l'enseignement à distance, de l'introduction de l'intelligence artificielle et du renforcement de l'enseignement en langue anglaise pour permettre aux diplômés de contribuer à la locomotive du développement national. S'exprimant lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que "la prochaine rentrée universitaire se focalisera sur l'utilisation de l'intelligence artificielle

et des langues étrangères, notamment l'anglais", ajoutant que son département ministériel œuvrait à atteindre un taux de près de 80% en matière d'enseignement en anglais des spécialités technologiques et des sciences exactes. M. Baddari a en outre révélé que les établissements universitaires commenceront à enseigner certains modules en anglais, à l'occasion du prochain semestre, en sus d'encourager les enseignants à apprendre cette langue et à contribuer à la formation de diplômés qui "maîtrisent trois langues et les technologies de l'information et de la communication (TIC)". Dans le même sillage, le premier responsable

du secteur a souligné la détermination de son département ministériel à élargir le champ de l'enseignement à distance à l'occasion de la prochaine rentrée universitaire, ce qui permettra aux étudiants, dit-il, de "faire des stages à distance et de s'inscrire dans diverses universités sans pour autant se déplacer entre wilayas, et ce, pour garantir l'égalité des chances dans le secteur de l'enseignement supérieur". En ce qui concerne le soutien aux porteurs de projets des start-up, le ministre a rappelé avoir adressé des instructions à tous les établissements universitaires à l'effet d'assurer leur accompagnement.

R. N.

REVALORISATION DE L'ALLOCATION CHÔMAGE

Près de 2 millions de personnes en bénéficiant

L'augmentation des salaires décidée en faveur des employés de la Fonction publique interviendra au cours du mois de mars prochain avec effet rétroactif à partir de janvier...

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Chorfa, affirme que plus de 1,9 million de personnes bénéficieront à compter de janvier 2023 de l'allocation chômage revue à la hausse (15.000 DA). Répondant à une question d'un député à l'Assemblée populaire nationale (APN) lors d'une plénière consacrée aux questions orales, M. Chorfa a précisé que "plus de 1,9 million de personnes bénéficieront, à compter de ce mois de janvier, de l'allocation chômage revue à la hausse", rappelant que cette allocation a été augmentée de 13.000 à 15.000 DA sur décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le ministre a évoqué en outre les décisions du Président Tebboune relatives à la revalorisation des salaires et des pensions de retraite, relevant que les augmentations salariales des fonctionnaires de la Fonction publique toucheront "2.800.000 fonctionnaires" tandis que la revalorisation des pensions de retraite touchera "1.980.000 retraités". A une question d'un député sur le régi-



me des retraites entre les organes de la Sécurité sociale et les cliniques privées d'oncologie, M. Chorfa a expliqué que "les

efforts de l'Etat en matière de santé reposent sur l'organisation des soins au niveau des secteurs public et privé, étant un

droit garanti par la Constitution". S'agissant de la couverture des dépenses relatives aux actes médicaux des cancéreux dans le

secteur public, il a rappelé que "le système de la sécurité sociale contribue annuellement au financement du budget des secteurs de la santé et des établissements hospitaliers publics dans le cadre d'une convention entre la sécurité sociale et le secteur de la santé". Cette contribution a atteint "112 milliards de DA en 2022 et connaîtra une hausse jusqu'à 122 milliards de DA en 2023". Le ministre a affirmé, concernant les préoccupations de la communauté nationale établie à l'étranger au sujet de la retraite, que "ce volet a été pris en charge" en vertu du décret exécutif N22-351 du 18 octobre 2022, fixant les conditions et les modalités particulières d'affiliation volontaire au système national de retraite des membres de la communauté nationale à l'étranger exerçant hors du territoire national une activité professionnelle. Cherfa a, dans le même contexte, fait savoir qu'"un arrêté interministériel a été élaboré, et est en cours de signature au niveau des ministères concernés", indiquant que celui-ci "entrera en vigueur durant le premier trimestre de l'année en cours". L'augmentation des salaires décidée en faveur des employés de la Fonction publique prendra effet le mois de mars avec effet rétroactif à partir de janvier, conformément aux instructions du président de la République. C'est ce qu'a fait savoir, jeudi dernier, le directeur général du budget au ministère des Finances. Abdelaziz Fayed a précisé que cette hausse des salaires des fonctionnaires a engendré une incidence financière de 350 milliards de dinars, un budget consacré dans le cadre de la loi de finances au titre de l'exercice 2023.

Youcef S.

De l'argent pour relancer les projets gelés

Les affectations budgétaires ont une dimension économique d'importance, notamment en matière d'investissements. C'est ce qu'a fait observer le directeur général du budget au ministère des Finances. Intervenant lors d'un point de presse, jeudi dernier, en marge de la cérémonie de remise des affectations budgé-

taires aux différents départements ministériels et entreprises publiques au titre de la loi de finances 2023, Abdelaziz Fayed a annoncé la levée du gel de 300 projets socioéconomiques bloqués suite à la crise de 2014-2015, d'une valeur financière de plus 120 milliards DA. Ces projets concernent plusieurs secteurs dont l'éducation, les transports, les travaux publics... «Vu que la situation commence à s'améliorer, nous procédons progressivement au dégel des projets bloqués», a-t-il dit tout en mettant en avant l'enveloppe financière allouée au secteur économique. Les dépenses allouées à l'investissement au titre de 2023 sont de l'ordre de 3.019,47 milliards DA, ce qui représente 21,9% de la totalité des affectations budgétaires. Ce qui

dénote, selon le même responsable, à la détermination des pouvoirs publics à mettre les bouchées doubles pour le décollage économique. Ce budget est consacré, entre autres, à l'achèvement des projets qui sont en cours de réalisation dont le taux d'avancement dépasse les 70%, pour la relance des projets qui ont fait l'objet de gel de la part des pouvoirs publics et pour la prise en charge des opérations de réestimation des valeurs notamment des projets qui sont en cours de réalisation. D'après l'exposé présenté par Lynda Chaabane, sous directrice du budget, 67% du budget alloué aux investissements vont être affectés aux nouveaux programmes de réalisation et 33% aux programmes en cours.

R. E.

IMPORTATIONS DESTINÉES À LA REVENTE EN L'ÉTAT

Les opérateurs appelés à déposer le programme prévisionnel pour 2023

Le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a appelé, dans un communiqué rendu public, tous les opérateurs économiques activant dans le domaine des importations destinées à la revente en l'état à déposer le programme prévisionnel annuel d'importation pour l'année 2023 avant la fin de janvier au niveau des services des directions du commerce des wilayas. Selon le communiqué « le ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations informe tous les opérateurs économiques activant dans le domaine de l'importation destinée à la revente en tant qu'ils sont, qui ont obtenu une attestation de conformité aux conditions et modalités requises pour exercer l'activité d'importation de matières premières, de produits et biens destinés à la revente dans leur état de validité, qu'ils sont tenus de se conformer aux dispositions de l'article 15 du cahier des charges, en application des dispositions du décret exécutif n° 21-94 du 9

mars 2021, modifiant Décret n° 05-458 du 30 novembre 2005. » Selon la même source, « le décret détermine les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, de produits et de marchandises destinés à la revente en l'état ». En conséquence, « le ministère a appelé les concessionnaires concernés à déposer le programme annuel prévisionnel d'importations pour l'année

2023, réparti en tableaux selon chaque trimestre, associé aux tableaux de ventes et de stocks pour l'année 2022 », ajoute le communiqué. La même source a indiqué que « ces documents requis sont déposés exclusivement au niveau des services des directions du commerce et de la promotion des exportations régionales spécialisées sous « format papier et également au format « EXCEL » sur

CD, avant la date du 31 janvier 2023 comme dernière date », soulignant qu'« après cette date, aucun dossier déposé en retard ne sera accepté. » Enfin, le ministère a indiqué que « les dossiers déposés au niveau central ou au niveau des directions régionales du commerce et de la promotion des exportations ne sont pas acceptés ».

R. E.

Nouvelle extension pour le métro d'Alger

Le métro d'Alger va s'agrandir. Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, vient d'annoncer le lancement prochain des travaux d'une nouvelle extension. Elle desservira un quartier important de la capitale. Le ministre effectuait une visite sur les chantiers de son secteur à travers la wilaya d'Alger. Concernant les extensions déjà engagées, il s'est félicité de la cadence de l'avancement des travaux. Il

s'agit des lignes Ain Naadja - Baraki et El Harrach - Aéroport d'Alger, dont les travaux de génie civil ont atteint un taux de réalisation de 80%. Elles seront livrées en mars 2024, a indiqué le ministre dans un point de presse organisé pendant la visite. Avant la fin de ce mois de janvier, une décision sera prise concernant la réalisation du système intégral de gestion des deux lignes du métro d'Alger, soit l'électri-

cité, la ventilation, les télécommunications et les aménagements intérieur et extérieur, a-t-il en outre indiqué. Le ministre des Transports a expliqué le retard de « 2 ou 3 ans » pris dans le lancement de ces travaux par des facteurs externes, comme la crise sanitaire.

R. E.

Vers la révision prochaine du schéma national d'aménagement du territoire

Les hautes instances du pays œuvrent à accorder toutes les prérogatives aux dix wilayas nouvellement promues leur permettant de prendre en charge, de manière efficace, le développement et les préoccupations des citoyens...

Le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) "sera révisé prochainement", a affirmé jeudi dernier à In Guezzam le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad. "Le SNAT sera révisé prochainement, notamment au niveau des régions frontalières sur lesquelles de larges espoirs sont fondés pour mener à bien leurs missions avec les pays africains limitrophes, à l'instar d'In-Guezzam", a souligné le ministre qui présidait une rencontre avec les notables de la wilaya, les représentants de la société civile et les élus locaux, précisant qu'In Guezzam "aura un avenir radieux à la faveur de ses potentialités". "Les hautes instances du pays œuvrent à accorder toutes les prérogatives aux dix wilayas nouvellement promues leur permettant de prendre en charge, de manière efficace, le développement et les préoccupations des citoyens", a indiqué M. Merad. Il a, dans ce cadre, rappelé que sa visite à la wilaya "intervient en application des engagements du



Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui accorde un intérêt particulier au citoyen, qui est à la tête de ses priorités, pour lui garantir une vie décente, répondre à ses attentes, notamment le désenclavement des régions, l'amélioration de la santé et de la scolarisation". En réponse aux préoccupations soulevées par les citoyens, Brahim Merad a mis en avant l'importante prise en charge de la couverture sanitaire, l'amélioration de l'état du

réseau routier "très dégradé", a-t-il constaté, avant d'appeler à œuvrer à moderniser, en priorité, les routes et prendre en charge les problèmes des éleveurs. Insistant sur la nécessaire protection de la ville d'In-Guezzam des inondations, le ministre a fait état, à ce titre, de "l'inscription des 2ème et 3ème tranches de ce projet, pour être au diapason de l'extension urbaine par souci de protéger le tissu urbain des risques et des aléas naturels". "La wilaya d'In

Guezzam sera la porte des échanges commerciaux avec les pays africains eu égard de ses divers atouts, notamment dans le secteur agricole susceptible d'attirer les promoteurs", a fait savoir M. Merad. Poursuivant son intervention, le ministre s'est engagé à inscrire une opération d'équipement de l'hôpital d'In-Guezzam qui devra, en appui à celui de la localité de Tin-Zaouatine, assurer la couverture sanitaire des citoyens de cette région frontalière des

maladies. La modernisation de la RN-1, l'approvisionnement de la localité de Tin-Zaouatine en eau potable (AEP), transférée de la région de Tanezrouft, l'inscription d'un projet de réalisation d'un nouveau collège, le soutien des éleveurs, font partie des préoccupations soulevées par les participants à cette rencontre. Merad s'est auparavant enquis du chantier de l'hôpital 60 lits d'In Guezzam où il a affirmé que "le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde toute l'importance voulue à la réalisation des structures de santé", ajoutant que l'hôpital d'In Guezzam, en cours de réalisation selon les normes techniques, sera réceptionné en juillet prochain. "L'Etat accorde tout l'intérêt pour parachever les projets de la santé au travers le pays", a souligné M. Merad, appelant, à l'occasion, à la nécessité d'œuvrer à prendre en charge l'encadrement des structures de santé, notamment à la suite de l'ouverture des écoles de formation paramédicale, d'aplanir les contraintes et de rapprocher les structures de santé des citoyens. Dans la même région, le ministre a visité une exploitation agricole, avant de s'intéresser à un exposé sur la situation du secteur agricole de la wilaya qui recense plus de 170.000 hectares, dont 150.000 ha de terres pastorales, 8.700 ha agricoles, dont 535 ha irrigués. L'on relève, à ce titre, qu'une surface de 4.800 ha de terres agricoles sera mise à la disposition des promoteurs des cultures stratégiques, dont la céréaliculture.

APS

Boumerdès : La wilaya sera un pôle de santé par excellence, révèle le wali

Le wali de Boumerdès, Yahia Yahiaten, a présidé une réunion du conseil exécutif pour s'enquérir des préparatifs relatifs aux dossiers du mois de Ramadhan et le processus de solidarité, la saison estivale 2023, et bien entendu la rentrée scolaire 2023/2024. Selon la cellule de communication de la wilaya, un exposé a été présenté sur le processus de préparation du mois sacré du Ramadhan 2023 par le Directeur de la solidarité et de l'action sociale. La wilaya de Boumerdès, à l'instar des autres wilayas du pays, se prépare à recevoir le mois sacré du Ramadhan pour l'année 2023. A cet effet, les conditions pour bénéficier de l'aide ont été présentées, à savoir les aides financières estimées à «10 000 DA destinées aux couches vulnérables et aux personnes à faibles revenus et aux pères de famille dans le besoin, et ce, après la révision des listes». «Après la présentation des résultats du mois de Ramadhan précédent, 39 399 familles nécessitées ont bénéficié de l'opéra-

tion de solidarité», souligne le communiqué. S'agissant du processus de préparation de la rentrée scolaire 2023/2024, les structures qui renforceront le secteur de l'éducation ont été présentées, ce qui nécessite de s'appuyer sur les points négatifs relevés afin «de les rectifier, ce qui permettra d'offrir de bonnes conditions pour une rentrée scolaire confortable et distinguée». «Cela est nécessaire de bien préparer la prochaine rentrée scolaire 2023/2024, en assurant le suivi de toutes les démarches», lit-on dans le communiqué. Le dossier de la préparation de la saison estivale 2023 figurait également parmi les dossiers examinés lors de cette rencontre, où un certain nombre de mesures ont été prises pour se préparer dès présent une saison estivale et touristique réussie. Le communiqué a rappelé que plus de 18 millions de vacanciers ont visité la wilaya de Boumerdès pendant la saison estivale de l'année 2022, «ce qui traduit le nombre de mesures prises afin d'atteindre ce nombre», avec la préparation des plages, la restauration du réseau d'éclairage public, l'aménagement des canaux d'évacuation des eaux pluviales, l'embellissement des lieux, assurant ainsi une saison estivale confortable à ceux qui fréquentent ces plages, estimées au nombre de 44 sur 10 communes côtières, partageant un littoral d'environ 100 km. A cet égard, le wali a souligné «la nécessité d'assurer le suivi de tous les dossiers avec une présence continue sur le terrain qui nécessite une

bonne préparation tout en établissant des programmes précis pour les différentes activités programmées pour le mois sacré du Ramadhan, et ce, avec la participation de tous les secteurs concernés». Il a également insisté avec l'intervention de tous les services à coordonner avec le comité de wilaya et les chefs de daïras et de communes concernant la propreté de l'environnement et donner l'intérêt nécessaire aux mosquées, étant donné que le mois de Ramadhan est un mois de miséricorde et de pardon, en plus des activités, qu'elles soient religieuses, culturelles ou sportives, et ceci afin de donner une saveur particulière à ce mois sacré. Le wali a également eu un mot en direction des bienfaiteurs et des gens de bien pour «contribuer à aider les nécessiteux», comme il a également exhorté au «suivi continu» des marchés de proximité et le suivi de l'évolution des prix pendant le mois de Ramadan, en plus de commencer à recevoir les fichiers de restaurants Errahma qui viennent en aide aux nécessiteux et aux voyageurs. Revenant sur le dossier de la préparation de la rentrée scolaire, le wali a ordonné aux chefs de départements et de communes de «préparer les établissements scolaires pour la prochaine rentrée scolaire, en fixant les dates d'achèvement avec les établissements en charge du dossier et en désignant une commission chargée d'assurer le suivi de ces projets sur une base hebdomadaire, en précisant qu'il supervisera personnellement ce dos-

sier». Concernant les préparatifs de la saison estivale 2023, le wali a donné des instructions fermes aux chefs de daïras et de communes afin «d'assurer une bonne préparation de la saison estivale, compte tenu de son importance après que la wilaya soit devenue un pôle touristique de premier plan dans le pays». «Il est donc nécessaire de remédier à toutes les lacunes enregistrées au cours de l'été dernier et d'accélérer le rythme de réalisation des projets touristiques programmés afin de permettre aux visiteurs de passer leurs vacances dans les meilleures conditions, et de stimuler le dynamisme touristique qui permettra de relancer divers secteurs en raison du rôle important que joue le tourisme dans l'économie nationale, en plus de lutter contre la propagation des insectes nuisibles», appuie le wali. D'autre part, Yahiaten a précisé que la wilaya de Boumerdès deviendra un pôle de santé par excellence une fois que les hôpitaux de Khemis El Khechna, d'une capacité de 140 lits, de Boudouaou, d'une capacité de 120 lits et celui de Baghlia et une maternité d'une capacité de 60 lits seront réceptionnés puisque ces projets ont été acceptés, ce qui soulagera également la pression sur les établissements hospitaliers de la wilaya. Au final, le wali a révélé qu'«après la réalisation de ces infrastructures hospitalières, il sera possible d'aller vers la réalisation d'une école de médecine au niveau de la wilaya»

R. R.

« QUAND LA CHINE SE RÉVEILLERA, LE MONDE » « ONE BELT, ONE ROAD » : AVENIR

La nouvelle route de la soie, (« ceinture économique de la route de la soie ») ou la ceinture et la route (stratégie aussi appelée OBOR en anglais pour One Belt, One Road) est à la fois un ensemble de liaisons maritimes et de voies ferroviaires entre la Chine et l'Europe passant par le Kazakhstan, la Russie, la Biélorussie, la Pologne, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, la République de Djibouti et le Somaliland.

Le nouveau nom, en 2017, est Initiative ceinture et route (Belt and Road Initiative, BRI selon l'acronyme anglais) afin de marquer le fait que ce projet ne se limite pas à une seule route. La nouvelle route de la soie a été dévoilée à l'automne 2013 par le gouvernement chinois ; elle est l'une des priorités de la diplomatie chinoise, sous la présidence de Xi Jinping. Cette politique titanique chinoise de constructions d'infrastructures portuaires, ferroviaires, terrestres dans le bassin méditerranéen, lui permettra de s'approvisionner en matières premières et de se mettre sur le devant de la scène internationale. Pour Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales, « cette initiative doit se comprendre comme un outil de reconstruction de la gouvernance mondiale ».

États membres de la nouvelle route de la soie en 2019. La Chine est en rouge clair et les autres membres en rouge foncé.

Selon CNN, ce projet englobera 68 pays représentant 4,4 milliards d'habitants et 40 % du PIB mondial.

En 2022, du fait de la guerre contre l'Ukraine, plusieurs opérateurs déroutent le trafic ferroviaire vers un itinéraire appelé middle corridor (mixte ferroviaire et maritime) évitant la traversée de la Russie.

LA « BELT AND ROAD INITIATIVE »

La nouvelle route de la soie est parfois décrite par les termes de ceinture et de route, en référence à l'expression chinoise Yidai yilu, « Une ceinture, une route ». Cette initiative date de septembre 2013, lorsque le président chinois Xi Jinping en parla dans son discours à l'université du Kazakhstan.

La Belt and Road Initiative est à l'origine scindée en deux concepts : l'un est dénommé « Silk Road Economic Belt » (« belt » signifiant ceinture) et l'autre la « 21st-Century Maritime Silk Road » (« road » signifiant route).

Cette dénomination prête à confusion, car la route n'est pas uniquement une route pour véhicules routiers, c'est aussi une route maritime reliant la Chine d'une part, à l'Afrique de l'Est et à la Méditerranée d'autre part.

La « belt » est constituée d'une série de corridors terrestres reliant la Chine à l'Europe, via l'Asie centrale et le Moyen-Orient. En parallèle de la voie maritime, la Chine investit dans des chemins de fer et de gigantesques autoroutes partant de la province du Xinjiang reliant la Chine et l'Europe en pas-

sant par la Russie et le Kazakhstan notamment.

2015, OFFICIALISATION

En mars 2015, le terme apparaît dans des documents officiels. Il devient alors clair qu'il ne s'agit pas d'un simple investissement, mais d'un projet évolutif qui pourrait devenir un nouveau cadre de référence pour la mondialisation. Le géographe Michel Foucher voit dans ce projet une illustration de la capacité du « parti-État chinois [...] seul à penser à très long terme (horizon 2049) et aux échelles continentale et mondiale ».

La montée en puissance du projet est visible par exemple au niveau géographique, par le nombre de pays concernés : une soixantaine au départ, une centaine en 2017.

Elle se note également au niveau sectoriel, avec des transports initialement, puis des projets plus larges : énergie, télécommunications, parcs industriels, projets touristiques, douaniers et juridiques, avec notamment la création sous le label des « nouvelles routes de la soie » de trois tribunaux d'arbitrage internationaux sur le territoire chinois. La promotion par la Chine de ses propres normes et standards donne également au projet une dimension immatérielle croissante.

2019

En 2019, l'Italie s'associe aux routes de la soie, ce qui, selon Washington, revient à « donner une légitimité à l'approche prédatrice de la Chine en matière d'investissement ».

Depuis l'attaque du consulat chinois de Karachi en novembre 2018 qui avait provoqué quatre morts, les indépendantistes de l'Armée de libération du Balouchistan multiplient les attaques armées contre les infrastructures pakistanaises et chinoises de la nouvelle route de la soie au Pakistan, qu'ils considèrent comme des outils de spoliation des richesses du Balouchistan par les gouvernements pakistanais et chinois.

2020

L'année 2020 est marquée par la pandémie de Covid-19, qui entraîne de nombreuses conséquences socio-économiques, dont un krach boursier suivi d'une crise économique mondiale. Le 15 avril 2020, lors d'une conversation téléphonique avec Wang Yi, son homologue chinois, le ministre des Affaires étrangères du Pakistan, Shah Mehmood Qureshi, sollicite l'appui de la Chine à l'Initiative mondiale pour l'allègement de la dette, lancée peu avant par le Premier ministre pakistanais, Imran Khan. Par la suite, un certain nombre de pays participant au projet de nouvelle route de la soie, africains pour la plupart, font état de leurs difficultés à concilier plan

de soutien à leur économie et remboursement des prêts accordés par les autorités chinoises pour la construction des infrastructures vitales pour le projet. Selon France 24, Pékin aurait assuré, le 17 mai, qu'il ferait un effort « pour son ami » pakistanais. Pour The New York Times, cité par France 24, « ces difficultés, ajoutées à la campagne anti-chinoise menée par Washington, pourraient pousser certains pays à revenir sur leur participation aux « routes de la soie » ou en dissuader d'autres qui se posaient la question ». Les projets de chemin de fer entre la Chine et la Malaisie et celui de train à grande vitesse en Thaïlande ont dû être mis entre parenthèses.

Les financements dirigés vers la BRI n'ont pas été épargnés par la Covid-19. Un rapport publié le 16 juin 2020 par la société d'analyse Refinitiv fait état d'une baisse de 15,6 % du nombre de nouveaux projets annoncés au premier trimestre de cette année par rapport à la même période en 2019, leur valeur ayant baissé de 64,4 %, passant de 386 à 137 milliards de dollars. La valeur cumulée des projets mis en œuvre par la Chine reste néanmoins supérieure à quatre mille milliards de dollars, selon Refinitiv.

En 2022, la Chine a mobilisé 932 milliards \$ pour « l'initiative nouvelles routes de la soie » depuis 2013.

LE BESOIN

L'économie chinoise est fortement connectée à d'autres économies. Par exemple en 2014, des routes maritimes sont utilisées alors que 43 % du pétrole chinois en 2013 et 38 % du gaz naturel liquéfié chinois en 2012 proviennent de la péninsule arabique.

Ces routes maritimes sont sujettes à la piraterie au détroit d'Ormuz, au golfe d'Aden, au détroit de Malacca et en mer de Chine méridionale. La Chine veut également pouvoir se prémunir, en cas de forte tension avec les États-Unis, contre la menace que ferait peser la présence de la marine américaine dans les océans Indien et Pacifique sur ses approvisionnements.

La Chine a aussi, depuis les années 2000, intensifié ses importations en provenance de la Russie. Ainsi, en 2019, 15 % du pétrole et 3 % du gaz naturel liquéfié chinois proviennent de la Russie.

La route de la soie s'inscrit donc dans un besoin de sécuriser les approvisionnements.

La Chine est cliente de 75 % des exportations congolaises de cuivre et de près de 70 % des exportations sud-africaines de fer.

Le corridor économique Chine-Pakistan est la plus importante des six nouvelles routes de la soie. Il relie la Chine

au port en eau profonde de Gwadar, situé au golfe d'Oman, en traversant le Pakistan. D'une longueur de 2 500 kilomètres, il évite les détours précédents. Ce corridor inclut des centrales à charbon (70 % des investissements en énergie), des autoroutes à six voies, des pipelines, des chemins de fer, le raccordement à la fibre optique, la fin des coupures d'électricité. L'investissement s'élève à 46 milliards de dollars.

PARTENAIRES

Cette initiative a été lancée par la Chine, deuxième puissance économique mondiale après les États-Unis par son PIB nominal et premier pays pour les échanges commerciaux de marchandises. Elle entraîne derrière elle plus de 65 pays, sur tous les continents.

Les entreprises françaises veulent faire leur marché sur les routes de la soie chinoises. Sans négliger les dimensions géopolitiques, les milieux d'affaires français veulent bénéficier des opportunités d'affaires générées par la « Belt and Road Initiative ». La Chine, quant à elle, démonte point par point les critiques qui lui sont adressées. Les entreprises hexagonales tentent de s'affranchir du volet politique qui sous-tend ce concept lancé six ans plus tôt par le président Xi Jinping. Elles peuvent compter sur les efforts de Pékin qui multiplie les prises de parole pour mettre en avant le bien-fondé de son plan.

LES TRANSPORTS

C'est un chantier titanique. L'Europe, la Chine et les pays d'Asie centrale sont engagés dans la construction d'un nouvel axe commercial majeur. La nouvelle route de la soie pourrait redistribuer les cartes, à l'heure où la mondialisation de l'économie fait pencher la balance vers l'Est. Plusieurs tronçons ont déjà été transformés en autoroute. La partie chinoise de cette route sera constituée des passages par Lianyungang, dans la province du Jiangsu, et Xi'an, dans la province du Shaanxi, et par la région autonome ouïghour du Xinjiang.

Cette route pourrait alors rejoindre l'Europe en passant par le Kirghizistan, l'Ouzbékistan, le Tadjikistan, le Turkménistan, l'Iran et la Turquie. Côté chinois, on achève le Xinsilu, une quatre-voies de 5 000 km qui relie la mer Jaune aux monts Tian. Un axe qui a pour but de délester la route maritime, par laquelle transitent des millions de conteneurs par an. Deux autres routes sont envisagées pour rejoindre l'Europe : une passant par le Kazakhstan et la Russie, et l'autre traversant le Kazakhstan via la mer Caspienne. Les travaux ne sont pas financés par l'Union européenne, qui n'apporte aucune aide

logistique. L'Union européenne, la Banque asiatique de développement, la Banque islamique de coopération. Cette route vise à faciliter le commerce populaire et à attirer des milliards de dollars.

Une liaison ferroviaire dans la région autonome de Xinjiang desservant le Pakistan et l'Afghanistan est envisagée.

La route de la soie est pour l'instant une des sanctions imposées à l'Iran. Ce pays a des difficultés à commercer avec ses voisins. La Chine, quant à elle, a une position sur le terrain. Pour le Secrétaire d'État américain, la commission économique des Nations unies pour l'Asie et le Pacifique représente une menace de la Russie.

FINANCE

Le concept de la route de la soie a été initié par la Chine. Son coût est évalué à plusieurs milliards de dollars. Deux nouveaux projets sont en cours de développement en Asie. L'infrastructure de la route de la soie a été initiée en octobre 2013. Elle a permis la création de cette banque à capital étranger des États-Unis. Le Fonds de la route de la soie a également financé plusieurs milliards de dollars. Pour construire la route de la soie, la Chine a investi plusieurs milliards de dollars.

- 1,4 milliard de dollars pour le développement de la route de la soie au Sri Lanka.
- 50 milliards de dollars pour la construction et l'entretien de la route de la soie (Ouzbékistan, Kirghizistan).
- 327 milliards de dollars pour les installations de centrales électriques.
- Construction de nouvelles routes de la soie.

Les financements de la route de la soie n'ont pas été entièrement financés par la Chine. Un rapport publié par la société d'analyse Refinitiv a montré que d'autres investisseurs ont financé de nouveaux projets de la route de la soie au premier trimestre de 2020. La même période a vu la Chine réduire ses investissements de 137 milliards de dollars. La Chine reste le principal investisseur de la route de la soie. En 2022, la Chine a investi 932 milliards \$ pour la route de la soie.

« LE MONDE TREMBLERA », DISAIT L'ADAGE ANCIEN EN attendant d'un monde multipolaire

Les bailleurs sont la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement, la Banque africaine de développement.

permettra notamment de faciliter le commerce entre la Chine et les pays d'Asie centrale, les échanges s'élevaient à 25,2 milliards de dollars américains en 2019.

Le projet ferroviaire allant de la Chine à l'Iran et au Pakistan, le Kirghizistan est également envisagé.

Le projet, passant par la Turquie et l'Iran, a été délaissé en raison des tensions de l'ONU imposées à l'Iran. Le pays est par ailleurs en conflit avec la Turquie sur le partage des eaux du fleuve Euphrate.

Le projet est en symbiose avec le projet de la Route maritime de la soie.

Le projet de la Route maritime de la soie est en symbiose avec le projet de la Route économique sino-pakistanaise. Le projet d'axe routier vers le port de Gwadar mesure 2 000 km.

POINTS

Le projet de la nouvelle route de la soie a été annoncé par la Chine populaire. Le total s'élèverait à plusieurs milliards de dollars.

Plusieurs banques ont été créées pour financer ce projet : la banque de Chine et la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB).

En 2014, 21 pays d'Asie ont rejoint la Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures (AIIB). Le siège de la banque se trouve à Pékin. Son capital s'élève à 100 milliards de dollars américains.

Le projet de la Route de la soie a été financé à hauteur de 40 milliards de dollars.

Le projet de ces réseaux de communication et d'infrastructure entre l'Asie et l'Europe a différentes promesses chinoises. Le projet a déjà été engagé.

Le projet de dollars pour le développement de l'infrastructure portuaire.

Le projet de dollars dans l'infrastructure des gazoducs en Asie centrale. Le projet, au Kirghizistan, au Tadjikistan et au Kirghizistan.

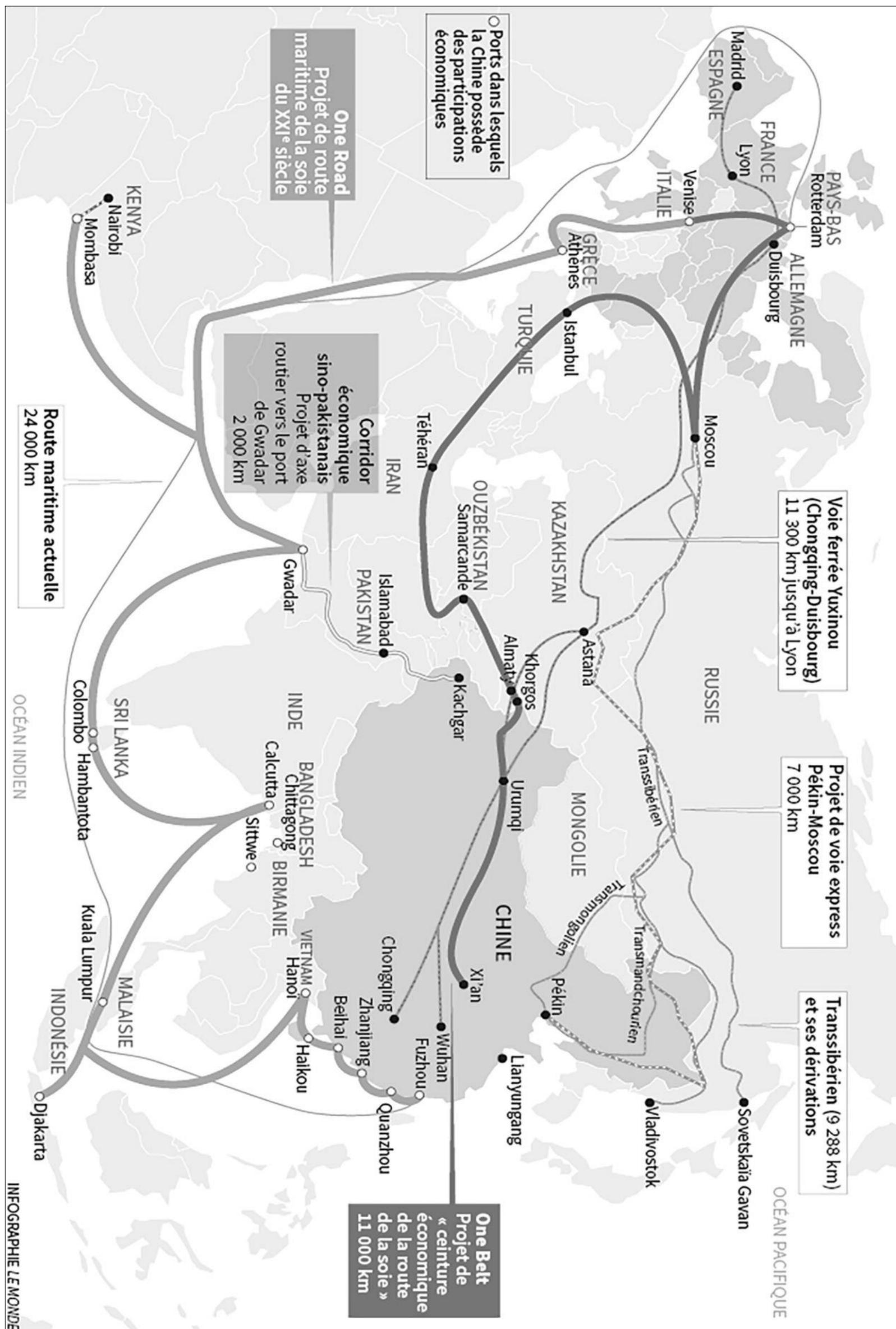
Le projet de dollars pour l'Afghanistan, les autoroutes, les infrastructures de gestion de l'eau et les infrastructures.

Le projet de deux lignes ferroviaires nationales en Thaïlande.

Les projets dirigés vers la BRI ont été épargnés par la Covid-19. Selon un rapport publié le 16 juin 2020 par la Banque mondiale, l'analyse Refinitiv fait état d'une baisse de 15,6 % du nombre de projets annoncés au premier trimestre de cette année par rapport à la même période en 2019, leur valeur s'élevant à 64,4 %, passant de 386 milliards de dollars. La valeur des projets mis en œuvre par la Chine est néanmoins supérieure à 100 milliards de dollars, selon un rapport de la Banque mondiale.

La Chine a mobilisé 932 milliards de dollars pour « l'initiative nouvelles routes de la soie » depuis 2013.

I.M./avec agences



BURKINA FASO

L'ONU demande une enquête «transparente» après la mort de 28 civils

Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Volker Türk, a appelé samedi, les autorités de transition au Burkina Faso à mener une enquête "rapide, impartiale et transparente" après la mort d'au moins 28 civils la veille du Nouvel An dans des "représailles" ayant suivi une attaque "terroriste" dans la ville de Nouna, dans le nord-ouest du pays. Le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'homme a appelé, dans un communiqué, les autorités burkinabè à demander des comptes à tous les responsables, quelle que soit leur position ou leur rang, afin que les responsabilités soient situées dans cette affaire. Soulignant avoir envoyé une lettre au ministre des Affaires étrangères dans ce sens, Volker Türk note que "les victimes et leurs proches ne méritent pas moins". Selon le Collectif contre l'Impunité et la Stigmatisation des Communautés (CISC), une organisation de défense des droits de l'homme, suite à une attaque "terroriste" contre le quartier général des dozos VDP (supplétifs de l'armée) de Nouna dans la nuit du 29 au 30 décembre 2022, des dozos armés, identifiés par les victimes comme étant des VDP, auraient conduit, en guise de représailles, des actions meurtrières dans les secteurs N°4 et N°6 de la commune de Nouna qui sont des quartiers majoritairement habités par la communauté peule. "Ils ont essentiellement ciblé les personnes ressources ou influentes et les bras valides de la communauté faisant de nombreuses pertes en vies humaines", a écrit l'ONG dans un communiqué. Le procureur du Faso, près le tribunal de grande instance de Nouna Armel Sama, avait expliqué que 28 corps sans vie avaient été dénombrés et que "la plupart des victimes, toutes de sexe masculin, ont été tuées par balles". Le porte-parole du gouvernement burkinabè Jean-Emmanuel Ouédraogo avait qualifié dans un communiqué ces tueries de "drame" expliquant qu'"une enquête a été

Dans la nuit du 29 au 30 décembre 2022, au moins 28 civils ont été tués dans des "représailles" ayant suivi une attaque "terroriste" dans la ville de Nouna chef-lieu de la province de la Kossi, dans la région de la Boucle du Mouhoun (Nord-Ouest).



immédiatement ouverte par les services judiciaires compétents pour élucider les circonstances du drame et situer toutes les responsabilités". Ouédraogo a appelé l'ensemble de la population au calme tout en assurant que "toutes les dispositions sont prises pour faire toute la lumière sur ces violences inacceptables". Depuis 2015, les attaques terroristes enregistrées régulièrement dans plu-

sieurs régions du Burkina Faso, ont exacerbé les conflits intercommunautaires sur fond d'accusations mutuelles. Dans la nuit du 31 décembre 2018 au 1^{er} janvier 2019, un drame similaire avait fait de nombreuses victimes civiles dans le village de Yirgou, dans le centre-nord du Burkina Faso, et avait indigné l'opinion nationale et internationale. La situation sécuritaire est marquée par des

attaques terroristes depuis 2015 dans plusieurs régions du Burkina Faso. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes, alors que plus de 40% du territoire échappe au contrôle de l'Etat, selon des chiffres officiels. Le 24 octobre dernier, les autorités burkinabè ont lancé le recrutement de 50 000 combattants volontaires pour la défense de la patrie (VDP, les

supplétifs de l'armée) pour soutenir l'armée dans la reconquête du territoire national. Le pays s'est engagé ces dernières années à diversifier ses partenariats dans le domaine militaire afin d'intensifier la lutte contre le terrorisme. Un choix motivé, notamment, par le rejet grandissant des populations de la présence française sous toutes ses formes.

I.M.

CÔTE D'IVOIRE

RÉACTIONS APRÈS LA GRÂCE ACCORDÉE AUX 49 MILITAIRES IVOIRIENS PAR BAMAKO

La classe politique ivoirienne a salué samedi, la décision du président de la Transition du Mali, le Colonel Assimi Goïta, de gracier les

49 soldats ivoiriens avec remise totale de peine, à travers des messages publiés sur les réseaux sociaux. "Merci Président ! Nos soldats reviennent à la Maison", a écrit la ministre de l'Education nationale Pr Mariatou Koné à l'instar de plusieurs autres ministres du gouvernement ivoirien. L'opposition n'est pas en reste. L'ancien Premier ministre et président du Front populaire ivoirien (Fpi), Pascal Affi Nguessan, s'est réjoui "du triomphe de la diplomatie". "Je salue l'esprit de mesure et de responsabilité dont le Président Alassane Ouattara a fait preuve tout au long de la crise. Akwaba à nos 46 soldats bientôt de retour en Côte d'Ivoire", a-t-il souligné sur Twitter. El Hadj Mamadou, proche de l'ex-Premier ministre Guillaume Soro, a remercié, quant à lui, Assimi Goïta pour sa "sagesse" et son "humanisme éclairé". "Tu viens de démontrer à tous que

l'âge n'est pas synonyme de sagesse", a-t-il écrit sur les réseaux sociaux. Médiateur dans cette crise, le chef de l'État du Togo, Faure Gnassingbé, s'est réjoui de la mesure de grâce présidentielle. "Je salue la disponibilité et l'esprit de dialogue des chefs d'État du Mali et de Côte d'Ivoire, qui ont concouru à cet heureux aboutissement. Convaincu de l'importance de la paix et de l'entente entre les États pour le bien-être des peuples, le Togo continuera inlassablement d'œuvrer au renforcement de la coopération régionale", a-t-il souligné dans un tweet. Le chef de l'État ivoirien, Alassane Ouattara, son ministre de la Défense et celui des Affaires étrangères n'ont pas encore réagi. Graciés vendredi soir, les 46 soldats ivoiriens devaient incessamment regagner la Côte d'Ivoire. R.I./Avec agences

MALI

600 Maliens en situation de détresse identifiés au nord du Niger

Ils seront bientôt rapatriés au Mali, rassure le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine. Au moins 600 Maliens sont en situation de détresse dans le secteur d'Assamaka, au nord du Niger, a déclaré, vendredi soir,

Alhamdou Ag Ilyene, ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine. Alhamdou Ag Ilyene a déclaré que « certains d'entre eux avaient lancé des appels pour assistance par le biais des réseaux sociaux ». La même source

souligne que « le Gouvernement à travers le ministère en charge des Maliens établis à l'Extérieur, a envoyé un fonds de subsistance, pour la prise en charge des besoins urgents de nos compatriotes en nourriture et en médicaments pour une

période de vingt (20) jours en complément à l'appui fait par l'Organisation internationale pour les Migrations (OIM) ». « Le Gouvernement s'engage à les rapatrier au Mali dès que les conditions le permettront » a-t-il précisé avant de s'engager « à tenir le peuple malien informé de toutes nouvelles évolutions de la situation de ces 600 maliens ». Dans une vidéo circulant sur les réseaux sociaux, le 28 décembre 2022, le porte-parole des Maliens refoulés de la Libye vers la frontière nigérienne a déclaré « nous interpellons le ministre des Maliens de l'extérieur à nous venir en aide. Plus de 1600 Maliens ont été emprisonnés en Libye » ajoutant que « certains sont décédés de suite de faim et de soif ». I.M.

TUNISIE

La cheffe du gouvernement Najla Bouden reçoit l'ambassadeur de l'UE

La cheffe du gouvernement Najla Bouden s'est réunie, vendredi, avec l'ambassadeur de l'Union européenne à Tunis, Marcus Cornaro, au Palais du gouvernement à la Kasbah. C'est ce qui ressort d'un com-

munié publié par la Présidence du gouvernement et relayé par l'agence Tunis Afrique Presse (TAP/officiel). Les deux parties, toujours selon la TAP, ont discuté "des projets de collaboration entre la

Tunisie et l'Union européenne et les moyens d'accélérer leur mise en œuvre". De son côté, Cornaro a rappelé que "l'UE continue de soutenir la Tunisie dans son processus de réformes".

MADJID BOUGHERRA, ENTRAÎNEUR NATIONAL DES A' :

«Le match face au Ghana nous permettra d'entrer dans le vif du sujet»

Le sélectionneur national de football A', Madjid Bougherra, a estimé que le match amical, prévu samedi face au Ghana au stade Nelson-Mandela de Baraki (17h00), «permettra aux joueurs d'entrer dans le vif du sujet», à moins d'une semaine du coup d'envoi du Championnat d'Afrique des nations CHAN 2022 (reporté à 2023) en Algérie (13 janvier-4 février).

«Le match amical face au Ghana marquera la fin de notre préparation. Ce qui est sûr, nous n'allons pas faire participer tous les joueurs pendant 90 minutes, pour les laisser frais en vue du match d'ouverture. On a calculé de cette manière. Je suis content de jouer face au Ghana, pour pouvoir entrer dans le vif du sujet de cette compétition», a affirmé Bougherra dans une conférence de presse, tenue vendredi au stade de Baraki.

Les «Verts» affronteront les «Black Galaxies», dans ce qui sera le dernier match-test avant la phase finale du CHAN. Les Algériens entameront la 7^e édition vendredi prochain face à la Libye, au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00).

CINQ ABSENCES FACE AU GHANA

«Concernant l'infirmerie, il y a Mahious, Bakir, Keddad, Mrezigue et Tahar, qui sont venus en stage blessés ou qui traînaient des blessures depuis un certain temps. Avec le staff médical on n'a pas pris de risque. Ils sont en train de revenir, et seront prêts pour le match d'ouverture face à la Libye, c'est une bonne nouvelle. C'est l'une des raisons qui m'ont poussé à prendre 28 joueurs pour bien travailler et éviter de s'entraîner avec 14 éléments seulement. Nous sommes très contents du travail effectué durant la semaine», a-t-il ajouté.

Et d'enchaîner : «Le Ghana est



une équipe connue en Afrique. Ils ont un style de jeu similaire à une des équipes qu'on va affronter, avec des joueurs rapides dans la transition, et techniques. C'est le profil d'équipes qui va ressembler à ce qu'on pourra avoir lors de la compétition. Nous avons choisi cet adversaire pour élever le niveau et rentrer dans le tournoi en termes d'intensité et de qualité d'adversaire».

«LES JOUEURS SONT MENTALEMENT TRÈS MOTIVÉS»

Interrogé sur l'état d'esprit régnant au sein du groupe, l'ancien capitaine de l'équipe nationale s'est réjoui de la volonté qui anime les coéquipiers d'Abderrahmane Meziane, à quelques jours du début de la compétition. «Les joueurs sont mentalement très motivés, ils sont impatients de commencer

cette compétition chez nous dans des stades magnifiques et devant notre public. C'est une fierté pour eux de jouer en premier au stade de Baraki devant le public. Depuis 1990, on n'a plus organisé ce genre de rendez-vous dans notre pays. Nous remercions l'Etat algérien et tous les gens qui ont participé aux travaux des stades, c'est beaucoup de sacrifices et de pression», a-t-il souligné. Le «Magic» n'a pas omis de lancer un appel au public, afin de venir massivement soutenir l'équipe nationale pendant le tournoi. «Nous aurons besoin de leur soutien, on fera tout pour leur procurer de la joie. Tout le monde a l'ambition de remporter le titre, on va certainement traverser des moments difficiles pendant le match, il faut sentir ce soutien jusqu'au bout. Connaissant mes joueurs, l'apport des supporters sera impor-

tant». Une année après avoir mené l'équipe A' (renforcée par des joueurs de la sélection A) à remporter la Coupe arabe de la Fifa, Bougherra a évoqué le volet expérience, estimant qu'à l'exception de deux éléments, les autres n'ont jamais pris part à un tournoi majeur. «Pour certains joueurs comme Draoui et Mrezigue qui étaient au Qatar, ils ont un peu plus d'expérience par rapport à leurs coéquipiers. Ce tournoi sera le premier pour 98% des joueurs présents. Il faut rester humble, car on n'a pas encore cette expérience internationale, à nous de leur transmettre cette expérience». Désigné à la tête de la sélection des locaux en juin 2020, Bougherra va probablement diriger son dernier tournoi, lui dont le contrat arrivera à terme à l'issue du CHAN.

«Mon contrat avec la Fédération algérienne (FAF) arrivera à terme après le CHAN, je suis concentré à 4000% sur cette compétition, je ne calcule même pas ce qui peut se passer ou pas. J'ai un président que je connais depuis très longtemps qui me fait confiance, on échange beaucoup, je ne me fais aucun souci là-dessus. Après le CHAN, on verra bien, mais je ne vais pas mentir, le quotidien me manque. Le plus important c'est de gagner ce tournoi pour le peuple. Cette compétition va être l'une des meilleures comme l'a si bien dit le président de la CAF, Patrice Motsepe. Tous les joueurs vont essayer de prouver leur valeur, pour tenter d'aller en Europe». **F.I.**

ORAN/CHAN 2023:

Dix circuits touristiques réservés aux participants

La direction du Tourisme et de l'Artisanat d'Oran a réservé dix circuits touristiques aux sportifs et délégations participant à la coupe d'Afrique de football des joueurs locaux (CHAN 2023) dont une partie des rencontres sera arbitrée par la capitale de l'Ouest du pays. Ces virées permettront aux sportifs et membres des délégations participant au CHAN de découvrir différents sites archéologiques et historiques que recèle Oran, inscrits au programme des 10 circuits touristiques, a indiqué le chef de service activité touristique à la direction du Tourisme et de l'Artisanat, Mourad Boudjenane.

A cet effet, la même direction a mobilisé 14 guides touristiques pour accompagner les

invités d'Oran au CHAN 2023 vers les différents sites touristiques dans le cadre de circuits et leur faire découvrir la beauté du patrimoine, l'histoire de ces monuments et différents produits traditionnels, selon le même responsable.

Les établissements hôteliers choisis pour héberger les athlètes et les délégations participantes accueilleront également des expositions de l'artisanat organisées par la direction du Tourisme et de l'Artisanat, en coordination avec la Chambre d'artisanat et avec la participation de plusieurs artisans. Les guides fourniront des explications sur l'histoire et la fabrication de produits traditionnels que recèle l'Algérie. Six établissements hôteliers ont été rete-

nus au niveau de la wilaya d'Oran au profit des équipes africaines, des officiels et des journalistes étrangers à l'occasion de cet événement sportif continental.

Le stade du complexe sportif "Miloud Hadefi", doté d'une capacité d'accueil de 40.000 places, accueillera neuf matches sur les 32 programmes de la septième édition du CHAN 2023 dont six matches du premier tour du groupe D composé du Mali, de l'Angola et de la Mauritanie, ainsi que le groupe E constitué des équipes nationales du Cameroun, du Congo et du Niger. Les trois autres rencontres concernent un match des quarts de finale et un autre des demi-finales, ainsi que le match de classement pour la troisième place.

CHALLENGE NATIONAL DE CROSS COUNTRY :

COUP D'ENVOI AVEC LA PARTICIPATION DE PLUS DE 1.400 COUREURS

Le coup d'envoi de la 49^e édition du Challenge national de cross country "Ahmed Klouche" a été donné, samedi à Chlef, avec la participation de 1.400 coureurs (dames et messieurs) issus de différentes wilayas.

La cérémonie d'ouverture de cette nouvelle édition à laquelle participent des coureurs de 26 wilayas, s'est déroulée en présence du wali Atallah Moulati, des autorités civiles et militaires, du président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Yacine Louail, et du président du Comité olympique algérien (COA), Hammad Abderrahmane. Dans son allocution à l'occasion, le directeur local de la jeunesse et des sports, Larbi Touahria a assuré que "tous les moyens ont été mobilisés pour assurer le succès de cet événement sportif, organisé, annuellement, par la wilaya de Chlef avec la participation des meilleurs athlètes de la discipline". "Cette nouvelle édition est qualificative pour le Championnat arabe de cross country en février prochain en Egypte" a-t-il précisé. La compétition a été inaugurée par les épreuves des catégories minimales (filles et garçons) sur un parcours de 2.190 m, alors que d'autres courses sont prévues pour les cadets, les juniors et les seniors. A noter, également, la présence à cette édition d'anciens athlètes locaux et nationaux, dont l'ex-champion olympique Nouredine Morsli, dans le cadre de la promotion de la discipline et de l'encouragement des jeunes talents locaux et nationaux. Le Chahid Ahmed Klouche est né le 9 août 1943 dans la banlieue de la ville de Chlef. Il entame la pratique du cross country en 1958, avant d'intégrer l'association sportive de la commune d'Alger pour la pratique de l'athlétisme. Le 12 août 1961, Ahmed Klouche remporta le Championnat de France de cross country juniors de "Tremblay" à Paris, marqué par la participation de 300 coureurs de différentes régions de France et d'Algérie. Il a remporté, également, plusieurs autres titres au niveau national. Il fut assassiné, à la fleur de l'âge, par le colonisateur français, le 16 mars 1961 devant son domicile familial. Ce Challenge national de cross country couru annuellement sur le parcours "Chekka" de la commune de Chlef, a été institué à sa mémoire.

FOOT/ CHAN 2022

FICHE PAYS: ALGÉRIE

La fiche de l'Algérie, alignée dans le groupe A du championnat d'Afrique des nations CHAN 2022 prévu en Algérie du 13 janvier au 4 février prochain:

PALMARÈS CHAN:

2^e participation.
Meilleur résultat: demi-finales en 2011

CLASSEMENT FIFA: 40E

Président de la Fédération: Djahid Abdelwahab Zefizef
Affiliée à la Fifa : 1963
Affiliée à la CAF: 1964
Principaux clubs: CRB, JSK, ESS, USMA, MCA
Qualification: qualifiée d'office (pays hôte)
Sélectionneur: Madjid Bougherra
Le joueur vedette : Abderrahmane Meziane .

Le Théâtre national algérien, soixante ans au service du 4^e art

Le TNA, dans sa conception, est chargé d'entreprendre un travail de recherche afin de dégager les caractéristiques d'un théâtre authentiquement algérien, de créer un nombre minimum d'œuvres d'auteurs algériens et d'enrichir son répertoire par la création....

Avec l'objectif de contribuer au développement culturel par la production et la diffusion des spectacles d'art dramatique et chorégraphique à caractère éducatif et culturel, le Théâtre national algérien (TNA), établissement culturel par excellence, a vu le jour il y a 60 ans, un 8 janvier 1963. L'Algérie, qui célèbre cette année les 60 ans du recouvrement de son indépendance, s'était dotée en quelques mois d'un haut lieu de la culture avec des objectifs clairs, et confié aux bons soins de l'homme de théâtre Mustapha Kateb (1920-1989) qui va également créer dans la foulée le Ballet national algérien et l'Ensemble national de danses populaires d'œuvres d'auteurs étrangers appartenant au théâtre universel classique et moderne. Le TNA, dans sa conception, est chargé d'entreprendre un travail de recherche afin de dégager les caractéristiques d'un théâtre authentiquement algérien, de créer un nombre minimum d'œuvres d'auteurs algériens et d'enrichir son répertoire par la création. Il a également pour mission de participer à toutes les manifestations culturelles organisées en Algérie et à l'étranger et d'assurer une large diffusion populaire de ses créations. Installé dans la célèbre



bâtisse du square Port-Saïd, construite en 1853 et classée sur la liste des biens culturels en 2019, le TNA aura vu les artistes les plus illustres se produire sur ses planches, qui ont vu la naissance dans les années 1940 d'un solide noyau d'artistes qui vont accompagner, par les arts, le combat libérateur et imposer une culture et une créativité artistique algérienne dans la troupe artistique du FLN. Le grand artiste et artisan du succès de nombreuses figures des arts de la scène, Mahieddine Bachtarzi (1897-1986), dont la bâtisse porte aujourd'hui le nom, y avait introduit le théâtre arabe et repéré et accompagné beaucoup de talents dans le théâtre et la musique. En 1963, le TNA ouvre sa première saison après sa nationalisation avec la pièce "Les enfants de la Casbah", mise en scène par Mustapha Kateb sur un texte de Abdelhalim Raïs. Ce sont près de 200 autres productions qui vont

venir enrichir le répertoire du Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi. A la tête de ce prestigieux théâtre, des monuments de la culture algérienne se sont succédé, à l'image de Mohamed Bastandji, membre de la troupe du FLN connu sous le nom de scène de Taha El Amiri, Mohamed Boudia (1932-1973), Ziani Cherif Ayad, M'hamed Benguettaf (1939-2014) ou encore Azzedine Me-djoubi (1945-1995) et Abdelkader Alloula (1939-1994), tous deux assassinés par la violence terroriste. Ce centre de rayonnement culturel avait abrité pendant de longues années des événements culturels majeurs comme le Festival international de la musique symphonique, celui de la danse contemporaine, aujourd'hui délocalisés à l'Opéra d'Alger, ou encore le Festival national du théâtre professionnel qui s'y déroule toujours. Dans les années 1970 et 1980, de nombreuses bâtisses de théâtres de

l'époque coloniale ont été récupérées et réhabilitées pour servir une logique de diffusion et de facilitation de l'accès à la culture aux citoyens. Ainsi, les théâtres régionaux de Annaba, Constantine, Oran, Béjaïa, Sidi Bel-Abbès et Batna voient le jour. Le nombre de théâtres régionaux va s'accroître avec l'ouverture des établissements de Mascara, Oum El Bouaghi, Tizi Ouzou, El Eulma, Saïda, Skikda et Souk Ahras dont une partie a été construite à partir des années 1970. Répondant à une dynamique théâtrale intense, de nouveaux théâtres ont été construits plus récemment dans des villes comme Mostaganem, Djelfa, ou encore cette année à Laghouat et Biskra avec l'objectif d'exploiter et cristalliser un mouvement de création théâtrale des plus actifs. Le secteur de la culture a également mis en place de nombreux festivals nationaux, internationaux, locaux ou encore thématiques afin d'accompagner

un mouvement créatif des plus riches. C'est ainsi que des événements comme les Journées du théâtre du Sud, celles du théâtre comique de Médéa, du théâtre expérimental, le festival local de Sidi Bel-Abbès, ou plus récemment les Nuits internationales du théâtre d'Adrar et les Journées du théâtre de rue ont vu le jour, impulsés par les coopératives et associations culturelles. Ces rendez-vous gravitent autour d'événements théâtraux incontournables que sont les festivals du théâtre professionnel d'Alger, celui du théâtre amateur à Mostaganem et le Festival international du théâtre de Béjaïa. Le Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi demeure cependant au cœur du 4^e art avec l'organisation de nombreuses manifestations et formations, une collaboration constante avec les établissements de formation, en plus d'un registre de productions régulier. **APS**

Said Oulmi signe un film sur les atrocités du colonialisme en Algérie : Afin que nul n'oublie...

Pour mettre en lumière les crimes commis par le colonialisme en Algérie durant plus de 130 années d'occupation, il est incontournable, pour la mémoire, d'en faire des films pour que nul n'oublie. C'est pourquoi, au sujet des massacres à ciel ouvert, commis par l'armée d'occupation française, et surtout pour le voile sur les innombrables camps d'internement, le réalisateur algérien Said Oulmi a déclaré que le film "Sur les traces des camps de regroupement" (Ala Athar El Mouhtachadate) réalisé et produit par l'Agence algérienne du rayonnement culturel, et le Centre algérien de développement du

cinéma (CADC), retrace une période sombre du colonialisme en Algérie, ainsi que les crimes commis contre le peuple algérien ». Présent dans la ville de Batna, à l'occasion de la projection de ce film documentaire à la cinémathèque "Aurès" du centre-ville de Batna, ce dernier a souligné que « cette œuvre traite pour la première fois des camps de regroupement. Il s'agit d'une contribution pour conserver la mémoire à transmettre aux généra-

tions ». Etayant son argumentaire, lui qui a déjà réalisé des films sur les atrocités du colonialisme, le réalisateur a mis l'accent sur "la nécessité d'élargir le cercle des projections des films qui montrent les crimes commis par le colonialisme contre des civils durant sa présence en Algérie, pour toucher les lycéens et les universitaires afin que les jeunes se rendent compte des sacrifices consentis par les générations précédentes pour le recou-

vrement de la souveraineté nationale, et s'inspirent de ces sacrifices". En outre et au vu de la complexité du sujet, Said Oulmi a souligné qu'il s'agit d'un « travail accompli dans une démarche académique, fondée sur la recherche de l'archive, du document, de l'image et de l'enregistrement sonore, ainsi que des témoignages sur les souffrances et les crimes qui jalonnent le vécu des populations déplacées dont les lieux ont été interrogés ». S'appuyant sur cette expérience de recherche, Said Oulmi considère qu'il est encore temps d'interroger les témoins encore en vie, car, a-t-il souligné, avec leur départ, ce sont des pans d'une mémoire qui disparaît. Aussi les témoignages enregistrés doivent se multiplier. Plus explicite, le réalisateur Saïd Oulmi a annoncé que son film documentaire sur les déportés algériens en Guyane française (Amérique du Sud), est actuellement en phase de montage, il se composera de 4 parties avec pour titre "Cayenne, histoire d'un enfer", précisant qu'environ « 25.000 Algériens ont été déportés dans cette région, entre 1852 et 1939 ». Le réalisateur a ajouté qu'il prépare une fiction dramatique, un long métrage ou un feuilleton, traitant de la déportation des Algériens, un sujet qui fera également l'objet d'un livre, pour conserver cette mémoire. **R. C.**

La cigale et la fourmi", un classique en compétition aux journées de la marionnette

La pièce "Enamla oua Essourssour" une adaptation de la fable "La cigale et la fourmi" de Jean de La Fontaine, est le quatrième spectacle entré en compétition, jeudi, dernier, sur les planches du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou dans le cadre des deuxièmes Journées Irathen de la marionnette. Présentée par la troupe "Damou" de la wilaya de Chlef, qui concourt pour le prix Irathen d'Or du meilleur spectacle de marionnettes, la pièce produite par le marionnettiste "Damou" reprend la fable de La Fontaine, une cigale qui passe tout l'été à chanter pendant que d'autres

insectes amassent des provisions pour l'hiver. Une histoire connue du public composé majoritairement d'enfants. Ces derniers ont vite fait de résumer la fable et le message qu'elle véhicule avant même la fin de la présentation, a-t-on constaté. "Je connais l'histoire, la cigale ne travaille pas et se moque de la fourmi qui amasse du blé pour la saison froide et lorsque l'hiver arrive elle ne trouvera pas quoi manger et se rendra compte alors de son erreur et de l'importance de travailler", a résumé un enfant invité sur scène par l'animateur.

R. C.

L'EXPRESS ACTUALITÉ SOCIÉTÉ CULTURE RÉGION SANTÉ

NATIONAL
Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »
DE RÉDACTION 12 OCTOBRE 2021

Télécharger la version PDF

National

Tebboune refuse toute médiation avec le Maroc
13 OCTOBRE 2021

Migrants algériens: Les chiffres de la France, un « grand mensonge »
12 OCTOBRE 2021

Tebboune: « Les hausses injustifiées des prix sont sous-tendus par des calculs politiques »
11 OCTOBRE 2021

Le retour de l'ambassadeur d'Algérie en France lié au « respect total à l'Algérie »
11 OCTOBRE 2021

Ce qu'il convient de retenir de la réunion du Gouvernement
11 OCTOBRE 2021

Le nécessaire « coup de balai » dans la « jungle » de la presse papier
10 OCTOBRE 2021

Politique Région Contribution

République Algérienne Démocratique et Populaire

Ministère de Finance.
Direction Générale des Impôts.
Direction Régional des Impôts Bechar.
Direction des Impôts de la Willaya de Tindouf.
Sous-Direction des Moyens.
Bureau du Personnel et de Formation.

Avis de recrutement

La Direction des Impôts de la Willaya de Tindouf lance l'ouverture d'un concours de recrutement sur titre pour le poste désignés dans le tableau ci-dessous:

Le grade	Type de recrutement	Conditions de recrutement	Les spécialités	Nbre des postes	Lieu de recrutement
Technicien Supérieur en Informatique	Concours sur titre	- L'Informatique. - Maintenance des équipements de l'ordinateur. - Les réseaux et les systèmes - d'Informatique	- DUEA ou diplôme de Technicien Supérieur. - Diplôme de l'Entreprise nationale des systèmes de l'Informatique	01	Direction des Impôts de la Willaya de Tindouf

Dossier à fournir:

- ✓ Une demande manuscrite de participation au concours.
- ✓ Une copie de pièce nationale d'identité.
- ✓ Certificat de résidence (pour recrutement).
- ✓ Une copie du titre ou diplôme et Une copie de relevé de note du cursus de formation.
- ✓ Fiche renseignement à remplir par le candidat télécharger dans le site de la dgfp: (www.concours-fonction-publique.gov.dz)
- ✓ Les attestations de travail précisent l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité dument vise par l'organe de la sécurité social pour l'expérience acquise dans le secteur privé. Le cas échéant.
- ✓ Les attestations justifiant la période de travail effectuée par le candidat dans le cadre du dispositif d'insertion professionnelle ou social des jeunes diplômés et précisant l'emploi occupé. Le cas échéant.
- ✓ Tout document justifiant la suivie par le candidat d'une formation supérieur au diplôme requis dans la spécialité. Le cas échéant.

Le candidat définitivement admis sont invités à compléter leur dossier par les pièces suivantes:

- ✓ Une copie du document justifiant la situation régulière du candidat vis-à-vis du service national.
- ✓ Extrait d'acte de naissance.
- ✓ Deux(02) certificats médicaux (générale et phthisiologie).
- ✓ Deux(02) photos d'identité.
- ✓ Fiche familiale. cas échéant.

Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés à la direction des Impôts de la Willaya de Tindouf situe a cité Ksabi ou par poste: Boite Postale N° 363 Tindouf dans un délai de 15 jours ouvrables à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite.

❖ Observation: tout dossier incomplet ou arrive hors délais d'inscription ne sera pas pris en consideration.

L'EXPRESS DU 08/01/2023 ANEP : N° 2316000429

Sur page Facebook: L'EXPRESSDZ

L'EXPRESS
ELLE S'ADJUGE LA COUPE DU MONDE FACE À LA FRANCE
L'ARGENTINE SUR LE TOIT DU MONDE
MESSI

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

L'EXPRESSDZ

Pour toutes vos annonces publicitaires, anniversaires, félicitations...
Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : **023.70.99.92**

Ou adressez-vous au Service pub : sis à la maison de la presse **Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger**
E-mail : redaction.mehdaoui1969@gmail.com

Suivez-nous sur : www.lexpressquotidien.dz
Ou sur notre page Facebook : L'EXPRESSDZ

Covid-19 : les hôpitaux de Shanghai submergés après l'ouverture soudaine de la Chine

Une femme, 74 ans, queue-de-cheval grisonnante, est assise sur un petit tabouret, et munie d'une bassine contenant du linge et quelques affaires. « Il y a trop de monde à l'intérieur, pour une vieille femme comme moi, c'est difficile ».

La fin non préparée de la politique zéro Covid a entraîné une vague d'infections sans précédent. Le virus se diffuse dans une population généralement vaccinée, mais qui ne bénéficie d'aucune immunité naturelle. Les ambulances vont et viennent devant l'hôpital Zhongshan, l'un des plus grands de Shanghai, au sud du centre-ville. Une femme, 74 ans, queue-de-cheval grisonnante, est assise sur un petit tabouret, et munie d'une bassine contenant du linge et quelques affaires. « Il y a trop de monde à l'intérieur, pour une vieille femme comme moi, c'est difficile », justifie-t-elle. Elle est sortie prendre l'air tandis que son beau-fils fait la queue à l'intérieur avec le père malade. « Ce matin, c'était encore pire, la file d'attente dépassait jusqu'à dehors ! », décrit-elle. Sa fille, 38 ans, grand manteau noir, vient d'arriver pour prêter main-forte à la famille qui tente désespérément d'obtenir un lit pour le père. « Le gouvernement devrait se déplacer ici pour se rendre compte de la situation. D'après eux, tout va bien, mais regardez ce qui se passe ! », s'emporte-t-elle, le visage crispé par la frustration. « Ils devraient au moins distribuer des médicaments aux plus vulnérables, et indiquer aux gens où aller. Ce matin, on nous a d'abord dit d'aller à notre clinique de quartier, mais ils n'avaient aucune ressource », poursuit-elle. Derrière la porte des urgences, des centaines de patients et leurs proches rem-



plissent le hall d'une foule compacte. Plus d'une cinquantaine de personnes attendent dans une file serrée devant un premier comptoir, régulièrement poussées par des brancards, des fauteuils roulants, et des médecins pressés. Dans les salles, les couloirs et jusque devant les toi-

lettes, des centaines de patients installés sur des brancards reçoivent de l'oxygène stocké dans des grandes bouteilles bleues. Un mois après l'abandon du zéro Covid par la Chine, le 7 décembre 2022, les hôpitaux du pays sont submergés par les patients positifs. Le virus se dif-

fuse comme une traînée de poudre au sein d'une population généralement vaccinée mais qui ne bénéficie d'aucune immunité naturelle, après trois ans d'une politique zéro Covid extrême. Moins de trois semaines après la réouverture, la Commission nationale de la santé estimait

que 250 millions de personnes avaient été infectées. Une propagation à grande vitesse qui impose une pression inédite sur le système de santé chinois, déjà sous-dimensionné.

« LES GENS N'ONT PAS ÉTÉ ÉDUQUÉS SUR CE VIRUS »

Dans un couloir de l'hôpital Huashan, un autre établissement réputé du centre de Shanghai, une femme, la cinquantaine, tente de rassurer sa belle-mère, les yeux mi-clos, recroquevillée sur un brancard. La vieille dame, 78 ans, n'a pas mangé depuis trois jours. « On est arrivés hier, on fait la queue, mais elle n'a eu ni oxygène ni perfusion », s'inquiète sa belle-fille. Son mari, un petit homme à lunettes rondes, arpente les couloirs à la recherche de médecins. Ils se poussent pour laisser passer un brancard. La mère tousse. « Il y a tellement de malades. On est venus de banlieue jusqu'ici, mais personne ne s'occupe de nous », déplore la belle-fille.

In Le Monde

ROYAUME-UNI : LES SYNDICATS MÈNENT LEURS PLUS GRANDES GRÈVES DEPUIS TRENTE ANS ET REDÉCOUVRENT LEUR POUVOIR DE NÉGOCIATION

Après avoir connu un profond déclin, ils se coordonnent désormais et commencent à obtenir des résultats, portés par la sortie de la pandémie et le choc de l'inflation au Royaume-Uni. Les Britanniques n'avaient pas connu ça depuis trois décennies. Depuis l'été, de grandes grèves secouent régulièrement le pays, en particulier dans les services publics. Pour aider les usagers à s'y retrouver, les médias ont dû mettre en place des calendriers des grèves. Cette semaine, du 3 au 7 janvier, deux syndicats se sont relayés pour immobiliser les trains, avec certaines journées pratiquement sans trafic ; vendredi, les agents des autoroutes ont aussi débrayé, ainsi que les inspecteurs du permis de conduire ; mardi 10 janvier, ce sera au tour des instituteurs en Ecosse, puis, le lendemain, des ambulanciers en Angleterre. La semaine suivante, les infirmières reprennent leur mouvement historique : en décembre 2022, elles

avaient effectué leur première grève depuis la création de leur syndicat en 1906, et elles ont prévu deux nouvelles journées d'action. Les syndicats ne cachent pas qu'ils se coordonnent pour que les grèves se succèdent. « L'objectif est d'atteindre une perturbation maximum », explique un syndicaliste, sous le couvert de l'anonymat. Les multiples conflits ont même tendance à se durcir. « Nos membres n'ont jamais été aussi déterminés », affirme Mick Whelan, le secrétaire général d'Aslef, qui représente les conducteurs de train. Il parle d'un conflit qui pourrait continuer jusqu'à mai, alors que les premières grèves ont débuté en juin 2022. « Les syndicats se préparent à tenir jusqu'au printemps, au moins », ajoute Kevin Rowan, du Trade Union Congress (TUC), la principale confédération syndicale. Pour les syndicats britanniques, il s'agit d'un renversement de tendance majeur. Entre 1979 et 1990,

Margaret Thatcher avait violemment lutté pour les mettre à genoux, donnant lieu à des grèves géantes – plus d'un an pour les mineurs en 1984, plus d'un an pour les ouvriers du livre en 1986. La Dame de fer y était parvenue, en imposant notamment deux lois, parmi les plus restrictives d'Europe. Désormais, une grève ne peut être organisée qu'après un vote à bulletin secret des salariés, ce qui peut prendre des mois à organiser dans une grande entreprise. Par ailleurs, les grèves secondaires, c'est-à-dire en solidarité avec une autre entreprise, sont interdites. Les postiers ne peuvent pas débrayer pour soutenir les cheminots, par exemple. Dans ce contexte, les syndicats ont connu un profond déclin. Le nombre de syndicalistes a été divisé par deux, passant de 13,2 millions en 1979 à 6,5 millions en 2021. Quant aux grèves, leur nombre a été divisé par dix.

In Le Monde

Les Etats-Unis renforcent leur politique vis-à-vis de l'immigration illégale

Les restrictions permettant d'expulser rapidement les migrants cubains, nicaraguayens et haïtiens, pris en train de traverser illégalement la frontière avec le Mexique, sont maintenues. Jusqu'à 30 000 ressortissants de ces pays et du Venezuela seront néanmoins autorisés à entrer chaque mois aux Etats-Unis, à condition qu'ils s'y rendent par avion, a ajouté Joe Biden. « Ce nouveau processus est régulé, sûr et humain », a-t-il déclaré, précisant que son message aux migrants n'ayant pas de parrain américain était : « Ne vous présentez pas simplement à la frontière. ». Le gouvernement américain tente d'endiguer le nombre record de migrants qui franchissent la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique, et de résoudre les défis politiques et humanitaires qu'il pose. « Ces décisions ne résoudront pas les

problèmes de notre système d'immigration », a précisé Joe Biden, ajoutant qu'elles « aideront beaucoup ». Selon le président américain, un plan global sur l'immigration a été présenté au Congrès, mais les républicains ne seraient pas disposés à l'examiner. Un

haut responsable de l'administration Biden a indiqué que la politique d'immigration voulue par le président prévoyait de nouvelles voies légales d'immigration. « Les voies légales d'immigration que nous présentons aujourd'hui sont généreuses », a

expliqué le responsable. La question de l'immigration sera au cœur du sommet qui rassemblera Joe Biden, le président mexicain Andres Manuel Lopez Obrador, et le Premier ministre canadien Justin Trudeau le 10 janvier prochain à Mexico.

CHINE : JACK MA VA CÉDER LE CONTRÔLE DE ANT GROUP

La filiale de paiement du géant du e-commerce Alibaba a annoncé une restructuration. « Aucun actionnaire, seul ou conjointement avec d'autres parties, [n'en] aura le contrôle », précise l'entreprise. Faut-il y voir une conséquence de la politique du régime chinois contre les grandes entreprises du secteur technologique ? « Aucun actionnaire, seul ou conjointement avec d'autres parties, n'aura le

contrôle de Ant Group » à la suite d'une restructuration annoncée, a indiqué l'entreprise dans un communiqué, samedi 7 janvier, relate Le Figaro. De fait, fondateur et ancien patron du géant chinois du e-commerce Alibaba, Jack Ma cède le contrôle de sa fintech. « Cet ajustement est mis en œuvre pour renforcer encore la stabilité de notre structure d'entreprise et la

durabilité de notre développement à long terme », assure Ant Group dans son communiqué. Jusqu'ici, Jack Ma contrôlait « indirectement » 53,46% des actions de la firme, a précisé cette dernière. Par le passé, le groupe a fait l'objet de pression de la part du régime chinois, inquiet d'une montée en puissance de l'empire de Jack Ma.

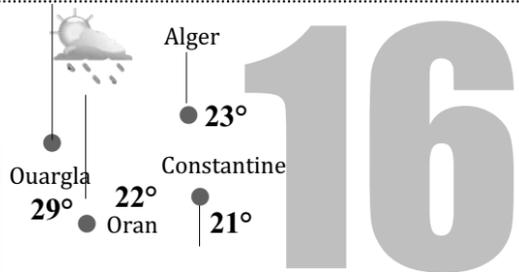
In l'Opinion

CARAMBOLAGE À BOUIRA : UN MORT ET CINQ BLESSÉS

Dans la nuit de jeudi à vendredi, un tragique carambolage s'est produit sur l'autoroute est-ouest (dans la commune d'El Adjiba). Cela a provoqué la mort d'une personne et des blessures à cinq autres. La Protection civile

est intervenue pour secourir les blessés et évacuer la dépouille mortelle au service mortuaire du Centre hospitalier Mohamed-Boudiaf de Bouira. Le trafic routier a été perturbé.

R.N.



FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
06:20	12:52	15:28	17:46	19:15

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 8 JANVIER 2023 // N°468 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU GOUVERNEMENT

Plusieurs secteurs passés au crible

Dans le domaine de l'énergie, le ministre de l'Energie et des Mines a présenté une communication portant sur la mise en place d'une stratégie du mix énergétique. La stratégie dont il est question vise à s'adapter aux mutations que connaît la scène énergétique mondiale ainsi qu'aux bouleversements déjà opérés ou attendus tant en matière de demande que d'offre d'énergie...

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a présidé, mercredi dernier, une réunion du gouvernement. Dans le domaine de la justice, le gouvernement a examiné un avant-projet de loi modifiant et complétant la loi n°04-18 du 25 décembre 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, présenté par le ministre de la Justice, garde des Sceaux. Ce projet de texte a pour objectif de consolider la stratégie nationale en la matière, de renforcer les mesures curatives, ainsi que la protection et la prise en charge des victimes, notamment en instaurant une protection particulière des pharmaciens et de durcir davantage les sanctions pénales applicables aux auteurs des infractions liées au trafic de stupéfiants et de substances psychotropes. En ce qui concerne les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan, le gouvernement a entendu une communication conjointe des ministres en charge du Commerce, de l'Intérieur, de l'Energie, de la Solidarité nationale, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de la Pêche et de la Poste sur les préparatifs pour le mois sacré de Ramadhan. L'exposé a mis en exergue les mesures prises et les dispositifs mis en place pour,



notamment, assurer une disponibilité des produits alimentaires et agricoles à des prix raisonnables et l'approvisionnement régulier du marché, et adapter l'organisation et le contrôle des marchés dans le but de répondre à la demande et aux besoins des citoyens durant ce mois sacré et de renforcer la lutte contre la spéculation. Ainsi que de veiller à la continuité et la qualité des services fournis par les offices publics vitaux au profit des citoyens à travers toutes les régions du pays, particulièrement en ce qui concerne l'alimentation en eau potable, l'énergie, etc. Dans le domaine de l'énergie, le ministre de l'Energie et des Mines a présenté une communication portant sur la mise en place d'une stratégie du mix énergétique. Dans ce cadre et en vue de

s'adapter aux mutations que connaît la scène énergétique mondiale ainsi qu'aux bouleversements déjà opérés ou attendus tant en matière de demande que d'offre d'énergie d'une part, et de garantir une sécurité et une transition énergétique répondant aux exigences du développement économique, d'autre part, l'État a engagé une réflexion approfondie sur les vecteurs de l'introduction du mix énergétique dans le système énergétique national. Cette démarche vise à contribuer à la diversification énergétique du pays, à préserver les ressources conventionnelles non renouvelables et à permettre à l'Algérie d'accéder aux technologies avancées pour assurer la sécurité énergétique du pays à long terme. Dans le domaine de l'agriculture, les

ministres de l'Industrie, de l'Agriculture et du Développement rural et du Commerce et de la Promotion des exportations ont présenté deux communications communes sur les résultats du recensement de la production céréalière et des légumes secs, les résultats du recensement des capacités de stockage des produits alimentaires. A cet effet, il a été passé en revue un point de situation sur la clôture de la campagne moissons-battages 2021-2022, la production des légumes secs ainsi que les capacités de stockage des produits alimentaires. L'évaluation de ces opérations vise à disposer d'une cartographie des capacités de production nationale et de stockage des produits alimentaires s'inscrivant dans le cadre de la stratégie de développement des filières agricoles stratégiques. Cette évaluation permet ainsi de s'assurer des résultats réalisés en matière de mise en œuvre des actions et programmes dédiés au renforcement des bases de la sécurité alimentaire, notamment pour ce qui a trait à l'extension des superficies agricoles et à l'amélioration des rendements pour consolider l'approvisionnement régulier du marché national en produits alimentaires de large consommation et réduire les importations.

Y.B.

La France interdit la vente de paracétamol en ligne

Le gouvernement français a interdit mercredi dernier jusqu'à fin janvier la vente en ligne de produits à base de paracétamol, dans un contexte persistant de difficultés d'approvisionnement pour ce médicament anti-douleur d'usage courant. « La vente par internet des spécialités composées exclusivement de paracétamol est suspendue jusqu'au 31 janvier 2023 », a décrété le gouvernement dans un arrêté paru au Journal officiel. Cette décision prend acte du fait que « les tensions en médicaments à base de paracétamol se poursuivent depuis plus de six mois », en particulier pour les

formes destinées aux enfants. « Les différentes mesures prises par les autorités sanitaires, pour efficaces qu'elles aient été, n'ont pas permis, jusqu'à présent, d'y mettre fin », reconnaît l'arrêté. Depuis plusieurs mois, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) demande aux pharmaciens français de rationner auprès de chaque patient la vente de paracétamol. En décembre, le ministère français de la Santé avait déjà prévenu que, malgré ces mesures, la situation restait « complexe » et ne se résoudrait pas avant plusieurs semaines. Le gouvernement français souligne dans son arrêté l'ag-

gravation de la situation sanitaire en Chine où les cas de Covid explosent après une levée soudaine de drastiques restrictions sanitaires. Le gouvernement chinois a interdit l'exportation de paracétamol, alors que le pays produit une grande partie du principe actif utilisé par les laboratoires à travers le monde. Ces difficultés d'approvisionnements s'inscrivent par ailleurs dans un contexte plus large de pénuries de multiples médicaments, en France ou dans d'autres pays, à commencer par des antibiotiques comme l'amoxicilline.

R.E.

LA LAITERIE SOUMMAM DÉMENT LA FERMETURE DE SON USINE

De nombreuses pages sur les réseaux sociaux ont fait état ce week-end de l'arrêt de la production de lait au niveau de la laiterie de l'entreprise Soummam. La fermeture de l'usine était annoncée pour aujourd'hui (dimanche 8 janvier) et motivée, selon les mêmes sources, par la rupture des stocks de poudre de lait. L'entreprise a réagi hier à cela, en apportant un démenti formel. « Ces informations ne relèvent pas de notre communication », explique l'entreprise dans un communiqué rendu public, ajoutant : « Nous déclinons toute responsabilité quant au contenu de ces informations ». Et de rassurer cependant que « la situation se normalisera sous peu » et que « tout le nécessaire sera fait pour alimenter le marché en produits Soummam ». Outre le lait en boîte non subventionné, la Laiterie Soummam fabrique plusieurs autres dérivés du lait (yaourts, fromages, petit-lait...). Il est le leader des produits laitiers en Algérie en termes de parts de marché.

Y.B.

ACCIDENT DE LA ROUTE À BATNA : LE CHAUFFEUR DU POIDS LOURD ARRÊTÉ

Une famille de huit personnes a été décimée dans un accident de la route survenu vendredi 6 janvier, en début de soirée, sur la RN-78, près de Barika à Batna. Le drame a eu lieu suite à une collision frontale entre un poids lourd et une voiture de tourisme qui transportait les huit victimes. Ces dernières ont rendu l'âme sur les lieux de l'accident. Au lendemain de ce drame, le parquet du tribunal de Barika a annoncé dans un communiqué publié hier, l'arrestation du chauffeur du poids lourd et l'ouverture d'une enquête sur les circonstances de cet accident. Le chauffeur sera présenté devant le tribunal après la fin de l'enquête, selon la même source.

R.N.

PENSÉE

Voilà déjà une année que nous a quittés notre chère et regrettée RAHAL Ouahiba née LARBI pour un monde d'amour et de paix. Ton visage, ta voix et ton sourire sont gravés à jamais dans nos cœurs. Nous te demandons de continuer à veiller sur nous de là-haut comme tu le faisais si bien sur cette terre.

Repose en paix.

Yacine et son papa